

Merad affirme depuis Tunis
**Le développement local constitue
une priorité pour l'Algérie**

P03

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24^{ème} année **D'ALGERIE**

N°7064 - DIMANCHE 22 DECEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Raccordement à l'électricité
**Nouveaux programmes
pour tous les villages
et habitations rurales**

P04



Enfants atteints
du cancer en Algérie
**Comment
améliorer
la prise
en charge**

Lire en page 03

P07

ORAN

De 2015 à 2024 il n'y en aurait pas eu de postes budgétaires
Vers des «recrutements dérogatoires»

Station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc
**La livraison prévue dans un délai
de 30 à 45 jours**

Arzew
Vers le relogement de 390 familles



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Ami de la Révolution algérienne

Le militant tunisien Messaoud Ben Djemaa n'est plus

Le résistant et militant tunisien, Messaoud Ben Djemaa, ami de la Révolution de libération, est décédé, indique, vendredi, un communiqué du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit. Le feu militant était l'un "des fils fidèles de la Tunisie, pays frère, ayant consacré ses efforts au soutien de la lutte du peuple algérien pour la liberté et l'indépendance, notamment en mettant son café "El Dinar" situé à Tunis (Tunisie) à la disposition des dirigeants de la Révolu-

tion et des militants du Front de libération nationale (FLN) pour tenir ses réunions", précise la même source. En cette circonstance douloureuse, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga a adressé à la famille du défunt en Tunisie à et tous les amis de la Révolution algérienne "ses sincères condoléances et sa profonde compassion, priant Allah le Tout puissant de l'entourer de Sa sainte miséricorde et de prêter aux siens patience et réconfort".

Violence à l'égard des femmes

Le Parlement algérien participe à une séance sur la Déclaration arabe



Des représentantes des deux chambres du Parlement algérien ont participé, par visioconférence, à une séance sur la Déclaration arabe contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, a indiqué jeudi un communiqué du Conseil de la nation. "Sur instruction du président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, des sénatrices ont participé par visioconférence, au sein d'un groupe commun de femmes parlementaires des deux chambres du Parlement, à une séance sur la

Déclaration arabe contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles organisée, mercredi, par la Coalition des femmes parlementaires arabes contre la violence faite aux femmes, en collaboration avec le Parlement algérien", selon la même source. Cette séance vise à "faire connaître les clauses de la Déclaration arabe contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, initiée par la Coalition et adoptée par le Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, le 9 mars 2022".

Mouvement Ennahda

«Le peuple algérien est conscient des différents défis et enjeux..»

Le Secrétaire général (SG) du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi a salué, vendredi à Alger, le consensus du peuple algérien autour des grandes questions définies par la Déclaration du 1er Novembre 1954, notamment le rejet du colonialisme et le soutien aux causes de libération à travers le monde. Présidant l'ouverture des assises nationales des cadres de son parti, organisées sous le slogan "Partenariat dans la vision et action sur le terrain", M. Douibi a indiqué que "le peuple algérien est conscient des différents défis et enjeux et reste unanime sur toutes les grandes questions, notamment le rejet du colonialisme et le soutien aux causes justes de libération à travers le

monde notamment, les questions palestiniennes et sahraouie". Soulignant que "ce consensus a été atteint car la Déclaration du 1er novembre 1954 avait tranché sur toutes ces questions", le SG du Mouvement Ennahda a affirmé que le peuple algérien soutient les causes justes de libération en raison de "sa connaissance du passé colonial de la France et des crimes commis tels que les massacres, les incendies et les pillages". Après avoir dénoncé "les complots et manœuvres fomentés contre l'Algérie par certaines parties en France", notamment "l'extrême droite alliée aux sionistes", M. Douibi a fustigé également les tentatives de certaines parties de servir les intérêts et l'agenda de la France.

Air Algérie - Tassili Airlines

Convention cadre pour diversifier les domaines de partenariat



Air Algérie et Tassili Airlines ont signé samedi à Alger, une convention-cadre de partenariat et de coopération visant à renforcer la collaboration et à diversifier leurs domaines de partenariat, en soutenant leur croissance et leur stabilité financière, a indiqué un communiqué d'Air Algérie. Cette convention-cadre de partenariat a pour objectif de "créer des synergies entre leurs activités et de favoriser l'échange de compétences et de savoir-faire", relève la même source, précisant que ce document de coopération "couvre plusieurs domaines essentiels, notamment les activités commerciales, les systèmes d'information, la maintenance aéronautique, la formation et le fret, ainsi que

d'autres aspects liés au transport aérien, afin d'assurer une meilleure intégration entre les deux compagnies". La cérémonie de signature s'est déroulée en présence des Pdg d'Air Algérie et de Tassili Airlines respectivement Hamza Ben Hammouda et Abdessemed Ourihan. "Air Algérie réaffirme ainsi son engagement à développer le secteur du transport aérien en Algérie et à améliorer les services proposés à ses clients, tout en renforçant la coopération avec ses partenaires", ajoute le communiqué. Cette convention entre dans le cadre du renforcement de la coopération initiée par les deux parties via l'accord-cadre signé le 4 avril 2011 et la convention cadre de coopération le 17 février 2019.

Sommet «Entrepreneuriat social»

Clôture des travaux de la 1ère édition



Les travaux de la première édition du sommet "Entrepreneuriat social" ont pris fin, jeudi, à l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS-Alger), avec la distinction des meilleurs projets entrepreneuriaux présentés par les universités et incubateurs partenaires. La cérémonie de clôture de cette édition a été marquée par la présentation d'exposés succincts sur les projets proposés s'inscrivant dans le cadre du renforcement de l'économie sociale et solidaire. Ont pris part à cette initiative des étudiants des universités de Ouargla, Adrar et Tipaza, ainsi que des étudiants de

l'ESSS qui ont présenté des exposés sur leurs microprojets, dont des applications numériques qui offrent divers services aux personnes aux besoins spécifiques. Parmi les principaux projets proposés par les étudiants au profit des personnes aux besoins spécifiques, figurent l'application "Golden Steps", destinée aux enfants trisomiques (syndrome down), pour favoriser leur insertion sociale, ainsi que d'autres applications pour la langue des signes au profit des personnes sourdes et malentendantes, en sus d'une application utilisant l'empreinte plantaire pour identifier les nouveau-nés.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Enfants atteints du cancer en Algérie

Comment améliorer la prise en charge

Par B.Kamel

Ce n'est pas évident d'être un enfant cancéreux. Le traumatisme que peut causer la maladie à un enfant atteint est souvent terrible. Cela sans parler de la prise en charge des soins et de l'achat ou l'acquisition des médicaments de traitement de cancer. Cette question devient pertinente et indécise lorsque les parents de l'enfant malade du cancer sont sans travail ou non assurés «socialement» parlant. Que faut-il faire dans ce cas précis ? En effet, la question était posée beaucoup plus par les professionnels de la santé publique que par les parents de malades eux-mêmes. Pour ce qui est de la réponse à cette sempiternelle question, on la retrouvera dans la décision prise par le ministère du Travail. Un nouveau cadre organisationnel est en vue à l'effet de surseoir à certains «dysfonctionnements» apparus dans la prise en charge des enfants cancéreux. Quelle sera la prise en charge financière des enfants atteints du cancer en Algérie ? Qui paiera désormais les factures salées des traitements et des soins reçus par ces malades vulnérables ? Le ministre de Travail décide d'allouer ce «fardeau» à la Caisse du régime de la sécurité et des assurances sociales. C'est à elle en effet que sera attribuée la tâche de couvrir leur prise en charge. L'état se chargera du reste à savoir la prise en charge des compensation des reliquats de paiement. Une première en Algérie. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Ben Taleb, a annoncé que son Département travaille actuellement sur un nouveau cadre organisationnel visant à améliorer la prise en charge des enfants atteints de cancer. Lors d'une intervention au Conseil de la Nation le jeudi 19 décembre, il a précisé que ce projet permettra d'établir des contrats entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et des cliniques privées, afin de garantir un accès efficace aux traitements de radiothérapie pour ces jeunes patients. Il s'agit là, sans nul doute, d'une mesure inédite qui est de nature à permettre aux enfants malades de cancer de pallier au frais et coûts de leur prise

en charge notamment dans les cliniques privées. Le secteur privé de la santé constituait jusque-là une charge financière importante mais aussi une rude épreuve morale aussi bien pour ces malades que pour leurs parents et familles. C'est pourquoi, il a été décidé d'impliquer la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs afin de minimiser la souffrance de la couverture financière et des coûts exorbitants de prise en charge des enfants atteints de cancer. Le ministre a également souligné que les médicaments utilisés dans le traitement du cancer sont pris en charge à 100 % dans le cadre du régime de sécurité sociale. Pour simplifier les démarches, les patients bénéficient d'une carte Chifa individuelle, leur permettant d'accéder facilement aux prestations nécessaires. De plus, les salariés atteints de cancer bénéficient d'un congé maladie couvert à 100 %, ce qui reflète l'engagement des autorités à alléger les charges pesant sur ces patients et leurs familles. L'autre point focal évoqué par le ministre de Travail a trait à l'élargissement de la couverture sociale aux citoyens non affiliés à la sécurité sociale. Ces derniers peuvent désormais obtenir une carte Chifa leur donnant accès à un éventail de 1 700 médicaments nécessaires au traitement des cancers. Une mesure qui vise à réduire les inégalités dans l'accès aux soins. Fayçal Ben Taleb rappellera dans ce sens que les traitements de chimiothérapie et de radiothérapie sont totalement gratuits dans les établissements de santé publics, et ce, non seulement pour les affiliés à la sécurité sociale et leurs ayants droit, mais également pour les citoyens non assurés. Pourquoi pas dans les cliniques privées ? Le financement de ces soins est assuré en partie par le secteur de la sécurité sociale, ce qui témoigne d'une volonté d'assurer une prise en charge universelle et équitable des patients atteints de cancer. Concernant les investissements financiers, le ministre a révélé que le budget alloué par la sécurité sociale pour le traitement des cancers a atteint 132 milliards de dinars algériens en 2024. Ce montant sera porté à 150 milliards de dinars en 2025, afin de renforcer les services de santé et d'assurer un meilleur suivi des ma-

lades. Un projet pionnier a vu le jour avec le lancement des travaux de l'hôpital public El-Ihssane, dédié à la prise en charge des enfants cancéreux. Le Dr Mustapha Moussaoui, président de l'Association Al-Badr, a rappelé que la construction de cet établissement faisait partie des priorités de l'association depuis 2015. Le projet, qui sera implanté sur un terrain de 3 200 m² offert par le wali de Blida, s'inscrit dans le cadre du Plan Cancer 2015-2019. Ce plan vise à améliorer les capacités de prise en charge du cancer, avec une attention particulière à l'oncologie pédiatrique. Le Dr Yacine Terkmane, président du conseil régional de l'Ordre des médecins de Blida, a souligné la souffrance des familles des enfants atteints de cancer, soulignant l'absence d'un établissement spécialisé dans la région. Il a précisé que le cancer chez l'enfant diffère de celui de l'adulte, et que le taux de guérison chez les enfants peut atteindre 80%. «La nécessité d'un hôpital spécialisé est donc cruciale pour améliorer les chances de guérison et la qualité des soins», a ajouté le Dr Terkmane. L'hôpital El-Ihssane comprendra plusieurs services médicaux qui auront un impact direct sur la qualité des soins et les taux de guérison, contribuant ainsi à améliorer la prise en charge des jeunes malades. Cet établissement vise également à rattraper progressivement les standards des pays développés dans la prise en charge pédiatrique. Pour soutenir les familles des enfants malades, l'hôpital prévoit la mise à disposition d'appartements à proximité de l'établissement, permettant ainsi aux parents de rester près de leurs enfants durant les traitements. Des salles d'études seront également aménagées pour que les enfants puissent poursuivre leur scolarité pendant leur traitement. De plus, des espaces de jeux seront créés pour favoriser le bien-être des jeunes patients. Rappelons que lors du 22e Congrès de l'Association médicale arabe contre le cancer et du 15e Congrès d'oncologie, organisés en Algérie en 2023, le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé un financement de 30 milliards de dinars à partir de 2024 pour le Fonds national de lutte contre le cancer.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Il ne reste plus rien de Ghaza

Les bombardements s'intensifient sur les habitants civils, sans défense. Les gens meurent en vrac à Ghaza. Le Netanyahu que l'on dit, poursuivi en justice, devant le TPI, continue impunément à tuer les gens, en direct, devant les caméras TV du monde entier. Les pays arabes riverains, quant à eux, et à leur tête la toute puissante Egypte continuent à apprécier ce magnifique spectacle de désolation. Les Palestiniens continuent à lutter dans les limites de leurs moyens et de leur force à se défendre. Les pays occidentaux, grands donneurs de leçons en matière des droits de l'Homme, de la liberté et de la démocratie, ne réagissent pas ou très peu, avec la manière la plus timide qui soit. La seule arme qui reste en usage c'est bien les condamnations verbales. Ce monde injuste, édifié sur l'injustice, la cupidité et la rapine des biens des autres, continue à regarder ce qui se passe à Ghaza sans manifester la moindre réaction. Ce n'est pas logique que ces 196 Etats membres de l'ONU, représentant un peu plus de huit milliards de personnes, donnant l'impression comme, que rien n'était. 58 Etats musulmans membres de l'Organisation de la Coopération Islamique, dont une grande partie sont des pays puissants, représentant un milliard et demi de musulmans. 22 Etats arabes représentant environ un demi-milliard de personnes continuent également à regarder sans réagir l'extermination méthodique du peuple de Ghaza. Il y a de quoi devenir pessimiste. Le peuple de Ghaza continue à espérer qu'un jour la Puissance Divine et sa Justice inflexible, puisse intervenir afin de mettre fin à ce génocide. C'est d'ailleurs le seul et l'unique recours des gens de Ghaza. Ces braves gens ayant donné le meilleur d'eux-mêmes, en matière de résistance, de sobriété et de bravoure légendaires vont sûrement faire objet de transactions secrètes dans le but de les transférer que ce soit en Jordanie ou dans le désert du Sinaï... La décision paraît-il est déjà prise au niveau de Washington. L'Entité sioniste ne sera désormais jamais inquiétée par ces turbulents palestiniens. Dorénavant, quand nous parlons de justice internationale et de TPI, il faudrait mieux rire, avec un fou rire !! ce monde du mensonge et de la tromperie. Les Usa sont un pays otage des lobbies sionistes américains. Tout est soumis au pouvoir de la corruption et de l'argent sale. Le meurtre en direct de Kennedy en 1963 nous a appris que quand un président transgressait les lignes de démarcations, il est aussitôt mis à mort...

Merad affirme depuis Tunis

Le développement local constitue une priorité pour l'Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, vendredi à Tunis, que les questions liées au développement local constituaient une priorité pour l'Algérie qui, depuis l'élection du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a engagé des réformes profondes dans le secteur des collectivités locales, indique un communiqué du ministère. Dans son allocution aux travaux de la réunion ministérielle de la 5e session ordinaire du Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union africaine (UA) sur la fonction publique, les collectivités locales, le développement urbain et la décentralisation, M. Merad a précisé que l'Algérie "consciente du caractère prioritaire des questions du développement local, a engagé

des réformes profondes des collectivités locales". "Ces réformes ont été axées sur les mesures visant à rétablir l'équilibre du développement dans les différentes zones d'ombre, à la faveur des programmes de développement complémentaires et la création de nouvelles wilayas pour rapprocher le pouvoir de décision des citoyens", a-t-il dit. Dans le cadre de cette démarche s'inscrit l'initiative du président de la République visant à réviser les lois relatives à la commune et à la wilaya, conformément "aux exigences de la décentralisation, de la démocratie participative et du développement économiques des régions locales", ajoute le ministre. Dans cette même perspective, "l'Algérie poursuit une démarche tendant à instaurer les conditions nécessaires pour transformer les collectivités loca-

les en unités économiques en mesure de soutenir les investissements générateurs de richesses et d'emplois", tout en adoptant "une stratégie nationale globale pour la numérisation des services publics et le renforcement des prestations à distance, l'objectif étant d'améliorer et de moderniser les services publics", précise la même source.

Au volet de l'habitat, M. Merad a rappelé que l'Etat algérien a adopté "une stratégie d'envergure dans le domaine du logement afin de permettre aux citoyens d'accéder à un logement décent, avec la distribution de plus de 1,5 million logements en 4 ans". Et d'ajouter: "les efforts se poursuivent pour moderniser le tissu urbain et améliorer le cadre de vie des citoyens, en tenant compte des exigences du développement durable". Au niveau continental,

M. Merad a exprimé "la disponibilité de l'Algérie à partager son expérience dans les domaines abordés", et a réaffirmé "son engagement permanent à soutenir toutes les initiatives et manifestations organisées par l'UA et ses différentes structures au mieux des intérêts des peuples du continent africain".

Il a relevé, dans ce sens, "l'attachement de l'Algérie à promouvoir l'action africaine commune, à travers une participation active au sein des différents mécanismes de l'UA et dans les différentes initiatives de coopérations", ajoute le communiqué. Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a félicité le Gouvernement tunisien pour "la bonne organisation des travaux de cette réunion et pour la gestion efficace de la présidence des travaux de la 4e session (2023-2024) du bureau du CTS".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Pétrole et gaz, Trump s'attaque à l'Europe !

A un mois de son retour à la Maison Blanche, le président élu des États-Unis, Donald Trump, alimente les incertitudes sur une potentielle guerre commerciale transatlantique. Par le biais de sa plateforme Truth Social, il a exhorté l'Union européenne à accroître ses importations de pétrole et de gaz américains pour réduire son déficit commercial avec les États-Unis, menaçant de sanctions tarifaires en cas de refus. « J'ai informé l'Union européenne qu'elle devait réduire son énorme déficit avec les États-Unis en achetant massivement notre pétrole et notre gaz. Sinon, ce seront des TARIFS jusqu'au bout !!! », a-t-il déclaré. Lors d'un point de presse à Bruxelles, Olof Gill, porte-parole commercial de la Commission européenne, a relativisé ces propos. Il a rappelé que les États-Unis bénéficient d'un excédent substantiel dans le commerce des services avec l'UE, contrebalançant l'excédent européen sur les biens. Gill a également souligné que l'Europe reste ouverte au dialogue avec l'administration américaine pour renforcer leurs relations, notamment dans le domaine de l'énergie. L'Union européenne a déjà considérablement augmenté ses importations de pétrole et de gaz naturel liquéfié (GNL) américains ces dernières années, en réponse à la crise énergétique déclenchée par la guerre en Ukraine. Aujourd'hui, les États-Unis fournissent 47% du GNL et 17 % du pétrole importés par l'UE, couvrant environ 20% de sa demande totale en gaz. Malgré cela, les approvisionnements européens restent dictés par des considérations de prix et d'efficacité, sans ingérence gouvernementale. En parallèle, les marchés pétroliers ont montré une légère reprise vendredi. Les cours du Brent et du West Texas Intermediate (WTI) ont respectivement progressé de 0,08% et 0,11%, atteignant 72,94 et 69,46 dollars le baril. Cette hausse est attribuée à un affaiblissement du dollar, suite à un indice d'inflation américaine inférieur aux prévisions. Cependant, les fondamentaux du marché pétrolier restent fragiles, avec une demande mondiale en baisse, comme l'a récemment confirmé l'OPEP en révisant ses prévisions pour 2025 à la baisse pour le cinquième mois consécutif. Malgré les menaces de Trump, les marchés européens n'ont guère réagi, les exportations américaines de brut vers l'Europe ayant déjà atteint un niveau record. Le gaz américain pourrait jouer un rôle encore plus important, grâce à ses tarifs compétitifs, dans la diversification des approvisionnements européens.

Raccordement à l'électricité

Nouveaux programmes pour tous les villages et habitations rurales

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a affirmé, jeudi à Alger, que son département ministériel a proposé l'inscription de nouveaux programmes de raccordement de tous les villages et habitations rurales à l'électricité à travers les différentes wilayas du pays, soulignant l'engagement de son secteur à répondre aux besoins des citoyens en gaz et en électricité. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par le président du Conseil, M. Salah Goudjil, M. Arkab a affirmé que "le secteur de l'Energie demeure prêt à raccorder les villages et les habitations rurales éloignés du réseau électrique, à travers le territoire national, conformément aux instructions du président de la République, afin qu'aucun citoyen ne soit privé d'électricité". En réponse à une question sur le raccordement de certains villages et habitations rurales éloignés dans la wilaya d'El Tarf, M. Arkab a souligné que son ministère a proposé l'inscription de nouveaux programmes au profit de différentes wilayas, y compris El Tarf, mettant en avant "la poursuite des procédures nécessaires et l'utilisation de tous les moyens disponibles pour les opérations de raccordement à l'électricité dans cette wilaya". Le ministre a aussi rappelé que la wilaya d'El Tarf a bénéficié, dans le cadre de la politique du Gouvernement, de plusieurs programmes de raccordement à l'électricité ayant permis d'atteindre un taux de raccordement de 92,41%. A ce propos, il a indiqué que le secteur de l'énergie reste engagé à répondre aux besoins des citoyens en gaz et en électricité, et ne ménagera aucun effort pour inscrire des programmes supplémentaires à même de couvrir les besoins des habitants en la matière. Concernant le raccordement de la daïra de Tinerkouk (Timimoun) au gaz naturel, M. Arkab a expliqué que cette wilaya a bénéficié de plusieurs programmes importants dans ce domaine, ajoutant que le ministère "a proposé l'inscription de nouveaux programmes au profit des différentes wilayas, y compris Timimoun, tout en poursuivant l'exécution du programme actuel couvrant la période 2023-2025".

Algeria Bid Round 2024

Ouverture des «Data rooms» à 20 entreprises internationales

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a annoncé, jeudi à Alger, l'ouverture des "Data rooms" au profit de 20 entreprises internationales pré-qualifiées, dans le cadre de l'appel d'offre international "Algeria Bid Round 2024" pour l'investissement dans le secteur du pétrole et du gaz, lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre est intervenu lors d'une visite effectuée au siège de l'Agence à Alger, en présence du PDG de Sonatrach et du président d'ALNAFT, dans le but de s'enquérir du déroulement des opérations de l'appel d'offre officiellement lancé le 14 octobre dernier à Oran, dans le cadre du suivi continu du développement du secteur énergétique, notamment les hydrocarbures, note le communiqué. Arkab a souligné que "l'Agence met à la disposition des entreprises pré-qualifiées, au nombre de vingt à ce jour, ayant signé un accord de confidentialité, toutes les informations relatives à cette opération via l'ouverture exclusive des "Data

rooms". "Ces espaces permettent aux entreprises d'accéder à des données techniques détaillées concernant les six zones d'exploration proposées". Les sessions de présentation des données se poursuivront jusqu'au 1er avril 2025, offrant aux entreprises le temps d'analyser les informations avant la date limite de soumission des offres, fixée au 15 avril 2025, avant de procéder à la signature des contrats avec les entreprises retenues, qui devront présenter des programmes techniques détaillés et des niveaux d'investissement conformes aux objectifs fixés par l'ALNAFT et Sonatrach. Les six zones d'exploration proposées sont "EL M'zaid El Kebir" dans les wilayas de Ouargla, Ghardaïa et El Ménéa, "Ahara" (wilaya d'Illizi), "Reggane" (wilaya d'Adrar), "Zerafa" (wilayas d'Adrar et d'In Salah), "Toual" (wilayas d'Ouargla et Illizi) et "Guern EL Guessa" (wilayas de Béchar, Béni Abbès, El Bayadh et Timimoun), selon la même source. Ces opérations se font via des plateformes physiques ou virtuelles pour garantir une transparence maximale et de fournir aux entreprises les informations nécessaires pour évaluer le potentiel éco-

nomique et technique des zones proposées. Arkab a souligné que ces zones, de même que les conditions contractuelles, notamment fiscales "sont très motivantes et permettent à Sonatrach et aux partenaires de faire aboutir ce type de projets vitaux", selon le communiqué. A cet effet, le ministre a réitéré son appel "aux entreprises énergétiques mondiales et aux investisseurs intéressés à explorer ces opportunités d'investissement et de contribuer à l'approvisionnement des marchés énergétiques, voire de bénéficier des hautes compétences et de la position stratégique du pays, proche des marchés européens". Il a ajouté que les données fournies sur les zones renferment des rapports et analyses géologiques et géophysiques approfondies. A titre d'exemple, la zone "El M'zaid El Kebir", située stratégiquement entre les champs gaziers de Hassi R'Mel et pétroliers de Hassi Messaoud, s'étend sur une superficie de plus de 12700 km². Son attractivité en terme d'investissement est renforcée par l'infrastructure existante, comme les installations de traitement du pétrole et du gaz associé, ainsi que les réseaux d'exportation.

Marché boursier national

2024, année de la dynamisation

Année particulière pour le secteur des finances en Algérie, actuellement en plein processus de digitalisation, 2024 a été celle de la dynamisation du marché boursier national, qui s'affirme désormais comme un levier alternatif de financement de l'économie, sur fond d'engouement palpable de la part des opérateurs. Avec un nouveau cadre réglementaire conçu en vue de donner une plus grande attractivité au marché boursier pour les entreprises à la recherche de financements, la Bourse d'Alger a com-

mencé en 2024 à récolter les fruits de cette réforme: sa capitalisation a été multipliée par 7, passant de 71 milliards de DA (mds da) à fin 2023 à plus de 500 mds da (environ 4 mds usd) après l'introduction du Crédit populaire d'Algérie (CPA), début 2024. Une accélération de l'activité qui devrait être encore plus soutenue notamment avec l'introduction prochaine de la Banque de développement local (BDL) et de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy.

Le Conseil de participations de l'Etat (CPE) vient de donner son accord pour une ouverture partielle du capital de la BDL, à hauteur de 30%, en vue de son introduction pour souscription publique. Cela dans l'attente de l'introduction officielle de la première startup Moustachir dans la Bourse d'Alger prévue début 2025, ce qui portera ainsi le nombre des sociétés cotées à six sociétés. En perspective, une nouvelle loi sur le marché financier sera promulguée et qui comprendra d'importantes réformes dont l'introduction des compagnies d'assurance en tant qu'intermédiaires des opérations en Bourse (IOB), les sukuks ainsi que la finance verte, et contribuera ainsi à promouvoir ce marché et renforcer son attractivité. Il s'agit d'une modification du décret législatif n 93/10 du 23 mai 1993 relatif à la Bourse des valeurs mobilières, pour passer à un cadre juridique sous la forme d'une loi, ce qui donnera à la Bourse plus de poids dans la sphère économique nationale. Et parallèlement à cette dynamique du marché financier, l'année qui s'achève a été marquée par une consolidation des performances économi-

ques et financières, saluées par les institutions financières internationales notamment en termes d'inflation et des réserves de changes et des disponibilités du Fonds de régulation des recettes (FRR). En effet, l'inflation a connu un ralentissement palpable au cours des neuf premiers mois de cette année, atteignant 4,25 %, contre 9,3% enregistré lors de la même période de 2023, tandis que les réserves de changes devraient clôturer l'année en cours à 71,8 mds de dollars permettant ainsi de couvrir 16 mois d'importation de biens et de services.

Pour le FRR, dont le solde avait atteint, à la fin de l'année précédente, 3.686 mds da, devrait enregistrer, fin 2024, des revenus supplémentaires s'élevant à près de 500 mds da. Le secteur des finances s'apprête, par ailleurs, à se doter d'une nouvelle loi pour les assurances en vue notamment de diversifier les produits et systèmes d'assurances, consacrer l'assurance Takaful et la gestion proactive des risques émergents. Régi actuellement par quatre textes de loi distincts, il s'agit à travers le nouveau texte d'avoir un cadre juridique unique à même de mettre à jour la législation actuelle, renforcer la régulation, et adapter le marché aux évolutions en lien avec les assurances notamment dans l'innovation et le digital. C'est dans cette optique, d'ailleurs, et suivant les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, que le secteur est en plein déploiement de sa stratégie de transition numérique autour d'un Data center du ministère des Finances nouvellement inauguré.

Changements climatiques

Limiter les impacts sur la santé humaine

Une journée de sensibilisation et d'information sur "Les changements climatiques et leurs impacts sur la santé" a été organisée, mercredi à Alger, par l'Institut national de la Santé publique (INSP), l'objectif étant de "limiter les risques sanitaires" sur la population. "Il s'agit, à travers cette rencontre, de limiter les dégâts et les risques sur la santé humaine, occasionnés par les changements climatiques, en encourageant la sensibilisation et la lutte contre les effets de ce phénomène", a précisé le directeur général de l'INSP, Pr Abderrezak Bouamra. Faisant remarquer que "l'Algérie est confrontée, à l'instar du monde, aux variations météorologiques", il a également fait part des "actions de prévention à ren-

forcer pour lutter contre les maladies vectorielles transmissibles par voie animale (zoonoses), à l'instar du paludisme et de la dengue", avant d'évoquer la problématique des catastrophes naturelles. Tout en relevant, à ce propos, l'existence d'un "système de veille" dans le cadre du "Plan Orsec" dédié à ces dernières, Pr Bouamra a insisté sur "l'importance de la coordination intersectorielle pour faire face aux conséquences des perturbations climatiques". Intervenant sur "les risques sanitaires liés aux problèmes environnementaux", Dr Hassina Helal de l'INSP, a indiqué que "le changement climatique affecte directement la santé à travers les événements météorologiques extrêmes causant blessures, morbidité et mor-

talité", ou de manière indirecte, en "agissant sur l'eau potable, l'air, les aliments", etc... Elle a fait savoir, à ce titre, l'engagement de l'Algérie à y faire face à travers son dispositif réglementaire, préconisant que l'Etat assure la prévention et la lutte contre les maladies épidémiques et endémiques, et œuvre à la préservation de l'environnement. Abordant, de son côté, "les maladies vectorielles et les changements climatiques", Dr Djohar Hannoun, du même Institut, a fait état d'une étude internationale ayant établi le lien direct entre le réchauffement climatique et l'apparition de ce type de pathologies, en raison de la dégradation des écosystèmes menaçant la biodiversité, la pollution atmosphérique, etc...

Catastrophes naturelles

Concrétiser tous les projets liés à la protection des villes contre les inondations

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a mis en avant, jeudi à Alger, l'engagement de son secteur à concrétiser tous les projets locaux liés à la protection des villes contre les risques d'inondations ainsi que les travaux connexes, en prenant toutes les mesures préventives nécessaires. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales et présidée par le président du Conseil de la nation M. Salah Goudjil, le ministre a précisé que "tous les projets liés à la protection des villes contre les risques d'inondations ainsi que les travaux d'aménagement des oueds et des cours d'eau y afférents, s'inscrivent dans la stratégie nationale adoptée par le secteur à cet égard",

réaffirmant "l'engagement du ministère à les concrétiser pour améliorer les conditions de vie des citoyens et de protéger leurs biens". Cette stratégie "comprend l'identification précise des zones et sites menacés par les risques d'inondations, ainsi que leur degré de vulnérabilité, en sus des démarches et mesures à prendre pour les prévenir", ajoute le ministre. A une question sur la réalisation des deux tronçons restants du projet de protection de la ville d'In Guezzam contre les inondations, le ministre a indiqué que, après la réalisation du premier tronçon pour un coût de 400 millions de DA, "la réalisation des travaux restants est prévue en 2025, avec l'affectation du financement nécessaire".

En réponse à une autre question liée au barrage "Souani" à Tlemcen, dont les travaux avaient débuté au début des années 1990 avant d'être suspendus pour des raisons sécuritaires, M. Derbal a précisé que le secteur "envisage la relance ce projet vital compte tenu de son importance, notamment pour l'approvisionnement en eau destinée à l'irrigation agricole". Dans ce cadre, les services de la direction de l'hydraulique de la wilaya de Tlemcen réaliseront une étude de diagnostic actualisée sur ce barrage afin d'évaluer son état et recueillir toutes les données nécessaires qui serviront de référence pour toute mesure future concernant ce projet", a fait savoir le ministre.

Scouts musulmans algériens

200 scouts à la 3ème édition des finales nationales de l'Olympiade culturelle

Le coup d'envoi de la 3ème édition des finales de l'Olympiade culturelle nationale des Scouts musulmans algériens (SMA) a été donné, jeudi en début de soirée, au théâtre communal Hassen-Belkired de Sétif, avec la participation de 200 scouts représentant 10 wilayas du pays. Dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture de cette manifestation culturelle, le Commandant général-adjoint de l'Association des anciens Scouts musulmans algériens, Mounir Boukherissa, a précisé que cette édition, qui durera 3 jours, est organisée par le commissariat de wilaya des SMA, en partenariat avec l'APC de Sétif et l'Office de la culture et du tourisme, sous l'égide du wali de Sétif, Mustapha Limani, à l'occasion du 64ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Il a ajouté que les 200 qualifiés pour le tour final avaient auparavant passé les étapes éliminatoires, de wilayas et régionales, qui avaient lancées en juillet dernier dans l'ensemble des wilayas du pays, réunissant 1.750 scouts qui s'étaient "affrontés" dans les domaines du théâtre, des ensembles vocaux, des arts plastiques et de l'innovation, disciplines qui mettent en valeur les talents des jeunes et déve-

loppent leurs capacités créatives. Cette manifestation, organisée pour la troisième fois consécutive par l'association des anciens SMA, vise à "renforcer la Mémoire nationale, notamment chez les jeunes, à découvrir et à encourager les jeunes talents affiliés au mouvement scout", a encore indiqué M. Boukherissa. Pour sa part, le commissaire de wilaya de l'association des anciens scouts, Mahieddine Ziar,

a souligné que cette olympiade sera inaugurée par le théâtre, avant que les concurrents en lice ne s'affrontent, au second jour, dans les compétitions d'ensembles vocaux et de créativité individuelle en arts plastiques pour se poursuivre, le troisième jour, dans l'ensemble des spécialités avant la proclamation des résultats qui suivra un hommage aux délégations participantes.

Jeunesse

Lancement de la manifestation nationale «Hiver 2024»

Le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a annoncé mercredi depuis Alger le lancement, vendredi prochain, de la manifestation nationale "Hiver 2024" pour la jeunesse, laquelle regroupe 12.000 jeunes et couvre 14 wilayas. Lors d'une conférence de presse, M. Hidaoui a souligné que cette manifestation visait à inverser la destination touristique estivale des jeunes vers le Sud, du 20 au 31 décembre. Le ministre a indiqué que le coup d'envoi sera donné depuis la wilaya de Timimoun, où 600 jeunes sont attendus du vendredi prochain jusqu'à lundi. Les activités se poursuivront dans les 13 autres wilayas programmées dans le cadre de cette manifestation. Outre ces activités principales, M. Hidaoui a souligné que les directions relevant du secteur ont programmé différentes activités pour attirer un plus grand nombre de jeunes. Les activités de cette manifestation comprennent des camps thématiques, le colloque national sur le tourisme juvénile, le camping national de la jeunesse à Timimoun, la distinction des jeunes lauréats des différents concours nationaux, ainsi que plusieurs festivals nationaux.

Gendarmerie nationale

32 morts et 214 blessés sur les routes en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale a enregistré 32 morts et 214 blessés dans 133 accidents de la circulation survenus durant la dernière semaine. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de la communication au Centre d'information et de coordination routières au Commandement de la Gendarmerie nationale, le sergent chef Abdelhamid Amrani a indiqué que le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, du fait du non respect du code de la route, avec 114 accidents provoqués par les conducteurs durant la même période dont 23 dus à l'excès de vitesse, 15 à la circulation sur la voie de gauche, 8 au non respect de la distance de sécurité et 7 à la négligence des conducteurs, tandis que les piétons ont été à l'origine de 13 accidents. Quant au nombre d'accident, la wilaya de Bouira vient en tête (11 accidents), suivie de Bordj Bou Arreridj (8), puis des wilayas de Boumerdes et Djelfa (7) et des wilayas d'Alger et de Blida (5). Par rapport à la semaine précédente, les mêmes services ont enregistré une hausse du nombre des accidents (+14) et de celui des blessés (+52), ainsi qu'une baisse du nombre des décès (-1), selon le même responsable. A cette occasion, le sergent chef Amrani a appelé les usagers de la route au «respect de la vitesse autorisée pour chaque catégorie de véhicule ainsi qu'au respect de la distance de sécurité, de la priorité et des panneaux de signalisation pour leur sécurité et celle des autres citoyens ».

Enseignement supérieur

Mémorandum d'entente entre l'ESAA et une université sud-coréenne



Un mémorandum d'entente a été signé entre l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires (ESAA) et l'université sud-coréenne Dongguk afin de renforcer la coopération académique entre les deux institutions, a indiqué jeudi un communiqué de cette école publique. Le mémorandum d'entente a été signé lors de la visite du directeur général de l'ESAA, Dr. Nouredine Menani, à Séoul, durant laquelle, il s'est entretenu avec Dr. Jae-Woong Yan, président de l'Université Dongguk. Les perspectives ouvertes par cet accord incluent, selon le communiqué, "des initiatives variées telles que la mobilité estudiantine et professorale, les projets de recherche interdisciplinaires et le développement de formations adaptées aux exigences croissantes d'un monde globalisé". Le directeur général de l'ESAA a estimé que cette démarche "témoigne de la volonté des deux pays amis à renforcer la coopération bien ancrée dans nos histoires communes, notamment par le renforcement de la coopération académique entre les deux institutions", précise le communiqué. "En s'associant à une université de prestige telle que Dongguk, l'ESAA réaffirme son aspiration à rayonner à l'international en consolidant sa position d'acteur clé de l'enseignement supérieur en Afrique et au-delà", relève encore la même source. L'ESAA, qui dispense des formations à destination d'un public diversifié, allant de la licence pour les bacheliers aux formations alternées de haut niveau pour les professionnels, est un établissement public, née d'une coopération bilatérale dans le domaine de l'Enseignement Supérieur en 2004.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA DE MENDES
COMMUNE DE MENDES

N FISCALE : 098448285142217

Avis d'attribution Provisoire

Conformément aux dispositions des articles 46 de la loi n°23-12 déterminant les règles générales liées aux marchés publics, et en application des 65,82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Le président de l'assemblée populaire communale de MENDES informe tout les entreprises participantes à l'Avis d'appel d'offre national ouvert n°10/2024 pour le projet suivant:

صيانة الطريق الرابط ما بين الطريق البلدي الشوالة بالطريق المؤدي الى دوار الحمام على مسافة 03 كلم (شطر أول)

Après l'évaluation des offres Techniques et Financières le 11/12/2024 et après que l'attributaire du projet fournis les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature. Le projet est attribué à l'entreprise:

| Le projet | L'entreprise | Note technique | Montant proposé | Montant après correction | DELAI DE REALISATION | N Fiscale De L'entrep | obs |
|--|--------------------------|----------------|-----------------|--------------------------|----------------------|-----------------------|--------------|
| صيانة الطريق الرابط ما بين الطريق البلدي الشوالة بالطريق المؤدي الى دوار الحمام على مسافة 03 كلم (شطر أول) | E.T.P.H عزائز أحمد | 50 | 37 467 150,00 | 37 467 150,00 | 03 mois | 198402190063334 | moins disant |

*Conformément à la loi n°23-12 et l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Les autres soumissionnaires qui sont intéressés. Ils sont invités de se rapprocher de l'APC de MENDES, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire. Pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

*Conformément à la loi n°23-12 et l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. le délai de recours est (10) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire. Après à la commission communale des marchés publics.

Le président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431015931 22.12.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

WILAYA DE BECHAR
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N/F 099808019086701

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. la Direction des équipements publics de la Wilaya de Béchar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N° : 039/DEP/2024, portant sur la réalisation d'un Lycée type 1000/300R au lotissement 1358, à Sid El Bachir à Béchar Djedid Commune de Béchar en lots séparés : Lot N° 01 : Enseignement + Administration + Bloc Sanitaire + Mur de Clôture + VRD, Lot N° 02 : Salle de sport, Lot N° 03 : Cantine, Lot N° 04 : Sept (07) Logements d'astreinte (01F5+02F4+ 04 F3), paru au quotidien national « البديل » le 08/10/2024 en langue arabe. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les marchés est attribuée provisoirement conformément aux critères prévus dans le cahier des charges à :

| Projet | Entreprise | NIF | Montant proposé en TTC en DA | Montant après correction en TTC en DA | Délai d'exécution | Note technique | OBS |
|---|--|-----------------|------------------------------|---------------------------------------|-------------------|----------------|----------------------------------|
| Lot N° 01 : Enseignement + Administration + Bloc Sanitaire + Mur de Clôture + VRD | Eurl El Amine « Bouzadi Mohamed El Amine » | 00008094247378 | 404 591 707,37 | 404 591 707,37 | Seize (16) Mois | 63,00 | Offre moins disante préqualifiée |
| Lot N° 02 : Salle de sport | Ben Kaza Zidene | 179011200132139 | 51 977 787,55 | 47 920 859,70 | Huit (08) Mois | 71,37 | Offre moins disante préqualifiée |
| Lot N° 03 : Cantine | Baghdadi Mustapha | 182080100836157 | 27 894 101,12 | 28 638 020,20 | Huit (08) Mois | 74,00 | Offre moins disante préqualifiée |
| Lot N° 04 : Sept (07) Logements d'astreinte (01F5+02F4+ 04 F3) | TOUATI SAADEDDINE | 174050100328125 | 43 345 822,57 | 43 345 822,57 | Huit (08) Mois | 60,75 | Offre moins disante préqualifiée |

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres candidatures, techniques et financières, sont invités à se rapprocher des services de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution du présent avis, conformément à l'article 82 du décret présidentiel susmentionné. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Béchar dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable, conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel susmentionné.

Tout recours doit être accompagné d'une copie de présent avis d'attribution provisoire et qui sera envoyé au secrétariat de la commission des marchés publics de la wilaya de Béchar.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431015925 22.12.2024

GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS



EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMENEN

N.I.F. n° : 099913026221746

Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95- Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net - E-mail : starrtlemcen@gmail.com



AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N° :03/DCSM/2024

La Société de Terrassement d'Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à la :

« REALISATION D'UN FORAGE ET MISE EN MARCHÉ POUR
ALIMENTATION EN EAU POTABLE »

AU PROFIT DU PROJET : MODERNISATION DE LA RN52 SUR 50KM RELIANT AOULEF A LA LIMITE DE LA WILAYA D'AIN SALAH

Condition d'éligibilité :

- La machine rotary supérieur à 350 ML est obligatoire (faute de quoi, le soumissionnaire sera écarté).
- Le soumissionnaire doit présenter dans son offre au minimum une (01) attestation de bonne exécution (Projets de même nature achevés et réceptionnés) moins d'une, son offre sera rejetée.

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 2000 DA.
- Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux (02) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme.
- Un Certificat de Qualification et Classification Professionnelles activité principale en travaux hydraulique en cours de validité avec catégorie un (01) et plus.
- La date de dépôt des offres est fixée à vingt et un (21) jours, à compter de la première date de parution avant 12 heures à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104 /Tlemcen.
- L'ouverture des plis aura lieu le jour même à 14 heures, au siège de l'entreprise STARR.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431101153 22.12.2024

HOLDING ELEC EL DJAZAIR

فرع المؤسسة الوطنية للصناعات السلعية والاسلعية

EPE-INATEL-SPA

Filiale du Groupe ENTC

Au capital social de 672 400 000 DA

Tel: 043 27 10 70, Fax: 043 27 79 65

E Mail: directiongenerale@inatel.dz

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE

Conformément à l'article 26 de la procédure des achats et passation des contrats, EPE - INATEL - Spa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel D'offre National et International Ouvert N° 10/DG/2024, portants sur « l'acquisition d'équipements d'infrastructures de communication » paru dans les quotidiens EL DJAMHOURIA, et LE CARRFOUR D'ALGERIE en date du 17/11/2024 qu'à l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres, le marché a été attribué provisoirement, au soumissionnaire suivant :

| ATTRIBUTEUR | MOTANT | DELAI DE LIVRAISON | NOTE TECHNIQUE | NOTE FINANCIERE | NOTE GLOBALE |
|-----------------------------------|----------------|--------------------|----------------|-----------------|--------------|
| GUANGDONG SIMPACT TECHNOLOGY CORP | 410 148.00 USD | 90 JOURS | 67,5/80 | 15/20 | 82,5/100 |

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'EPE-INATEL-Spa dans un délai de dix (10) jours qui suivent la date de la publication du présent avis.

Les soumissionnaires non retenues peuvent se rapprocher des services d'INATEL, au plus tard trois (03) jours à compter du 1^{er} jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431101155 22.12.2024

De 2015 à 2024 il n'y en aurait pas eu de postes budgétaires

Vers des «recrutements dérogatoires»

Par B.Habib

Pour éviter les scénarios des années précédentes, la wilaya d'Oran s'attelle à étudier la faisabilité de recours à une dérogation spéciale de la fonction publique en vue de dégager des postes budgétaires afin de faire face à la demande devenue sans cesse croissante ces dernières années, notamment au niveau des personnels des communes et des établissements scolaires. Plusieurs textes réglementaires peuvent servir de référence à l'obtention à caractère d'urgence d'un recrutement dérogatoire. A titre d'exemple, l'article 352-4 du Code Général de la Fonction Publique prévoit un «recrutement dérogatoire» dans la fonction publique territoriale en cas de difficulté manifeste de recrutement. Cette dérogation est accordée par le représentant de l'État dans le département du domicile de l'organisateur, à des personnes spécifiques pour répondre aux besoins

exprimés par certains secteurs justifiant une nécessité de service public notamment au niveau des écoles primaires. Par dérogation, des postes peuvent être dégagés selon un critère et le besoin. Le wali d'Oran Samir Chibani a affirmé lors de sa dernière rencontre périodique avec la presse locale que la wilaya «va recourir à une dérogation pour dégager des postes budgétaires» afin de régler certaines lacunes dans la prise en charge des besoins des recrutements notamment dans les établissements du primaire. La problématique des recrutements s'est posée en termes crus au niveau des écoles au point où un manque sérieux a été constaté dans l'entretien et la préservation de l'hygiène et de la salubrité des écoles. Un problème dû en grande partie, selon les déclarations de parents d'élèves faites à la dernière rentrée scolaire, à une insuffisance en agents d'entretien et de femmes de ménage. Lors de la dernière rentrée, rappelons-le, un nombre de

près de 500.000 élèves avaient rejoint les bancs de l'école. La wilaya d'Oran compte un nombre important d'établissements du primaire suite au renforcement par le secteur de l'éducation des capacités pédagogiques à travers la réalisation d'un nombre appréciable d'établissement, la commune d'Oran qui couvre la gestion des écoles peut, de ce fait, tirer un profit des prochains «recrutements dérogatoires» si l'on juge par les assurances récentes du wali Samir Chibani, qui semble ainsi décidé à en finir avec le lancinant problème des recrutements. Les responsables du secteur avaient annoncé lors d'une réunion d'exécutif en 2024 qu'entre 15 et 17 nouveaux établissements allaient être réceptionnés à la rentrée 2024-2025 et plusieurs à la fin de l'année en question alors que certains chiffres évoquent le total impressionnant de 60 établissements tout cycle entre réceptionnés, en cours de réalisation et lancés qui ont été programmés.

Direction de l'Administration Locale
Rattraper les retards et finaliser toutes les opérations

Dans le cadre de la série de réunions visant à examiner les différents projets enregistrés par secteur, le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a présidé ce mercredi 18 décembre 2024 une réunion de travail consacrée à la discussion des projets gérés par la Direction de l'Administration Locale. Ont assisté à cette réunion le Président de l'Assemblée Populaire de Wilaya, la Directrice de la Programmation et du Suivi du Budget, le Directeur de l'Administration Locale, les chefs de daïras, le responsable de la cellule technique du cabinet du wali, le Trésorier de la wilaya, le Contrôleur Budgétaire. Lors de cette réunion, le wali a écouté une présentation faite par la Directrice de la Programmation et du Suivi du Budget sur les projets gérés par la Direction de l'Administration Locale. À son tour, le Directeur de l'Administration Locale a présenté un résumé des opérations enregistrées dans le cadre du Programme de Soutien au Développement Social et Économique des Collectivités Locales 2024, ainsi que des programmes financés dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Garantie des Collectivités Locales (CSGCL). Les chefs de daïras ont également apporté des éclaircissements sur la situation du développement au niveau des communes. Le wali a donné des instructions aux chefs de daïras pour rattraper les retards et finaliser toutes les opérations, tout en assurant un suivi rigoureux de l'avancement de ces projets sur le terrain.

Station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc

La livraison prévue dans un délai de 30 à 45 jours

Les travaux de réalisation de la station de dessalement d'eau de mer en cours à Cap Blanc (à l'ouest d'Oran), d'une capacité de 300.000 mètres cubes par jour, sont sur le point d'être achevés, a annoncé, mardi, le wali, Samir Chibani. M. Chibani a affirmé, lors d'une rencontre avec les médias, que les travaux de cette station ont atteint un taux d'avancement de 90 %. La livraison est prévue dans un délai de 30 à 45 jours au maximum. Il a également précisé qu'un navire avait récemment accosté, chargé des équipements destinés à cette station, qui sont actuellement en cours d'installation. Par ailleurs, les travaux de réalisation du réseau de canalisations pour acheminer l'eau dessalée de la station de Cap Blanc sur une distance de 50 km, en direction de Boutlelis à l'Ouest, Aïn El-Turck et le port de Mers El-Kebir à l'Est, ainsi que deux réservoirs d'eau d'une capacité respective de 50.000 m³ et 30.000 m³, touchent également à leur fin. Une fois mise en service, cette installation couvrira les besoins en eau potable des populations de l'Ouest de la wilaya, notamment les daïras de Boutlelis et Aïn El-Turck, ainsi que plusieurs wilayas voisines, telles que Sidi Bel-Abbes, Mascara et Aïn Temouchent. Par ailleurs, le wali a annoncé que les travaux de réparation de neuf fuites sur la conduite de trans-



fert d'eau de «Tafn» à Aïn Temouchent débuteront les 21 et 22 décembre, sous la responsabilité de l'Entreprise de l'eau et de l'assainissement d'Oran «SEOR». Ces fuites causent une perte de 7.000 m³ par jour. Il a toutefois signalé que les localités de l'Ouest de la wilaya, telles que Boutlelis, Misserghine, Aïn El-Karma et Aïn El-Turck, connaîtront des perturbations dans la distribution d'eau potable pendant une période de 4 à 5 jours. Dans le même contexte, M. Chibani a annoncé le lancement prochain des travaux de deux stations d'épuration des eaux usées à Gdyl et Mers El-Kebir, qui viendront s'ajouter aux deux stations en cours de réalisation à Oued

Tielat et Bethioua, où les travaux de génie civil sont achevés et les équipements en cours d'installation. Par ailleurs, le wali a évoqué la réflexion en cours sur la création d'un établissement public à caractère économique chargé de la gestion des établissements scolaires du cycle primaire, ainsi que des opérations de réhabilitation, afin d'alléger la pression sur les communes. Concernant le programme d'habitat AADL 3, il a annoncé que les assiettes foncières nécessaires à la mise en œuvre de ce programme ont été réservées au niveau du pôle urbain « Chahid Ahmed Zabana » dans la commune de Misserghine.

Arzew

Vers le relogement de 390 familles

Plus de 390 familles résidant dans des anciens immeubles du quartier "Chahid Mustapha Benboulaïd", dans la commune d'Arzew (Oran), devront être relogées dans de nouveaux logements, a annoncé jeudi le wali, Samir Chibani. Lors d'une visite d'inspection dans les communes de Sidi Benyebka et Arzew, le chef de l'exécutif de la wilaya a déclaré à la presse que le projet est "presque achevé" et que le dossier est actuellement examiné

par les autorités locales de la daïra d'Arzew, qui étudient certains détails. Aucun calendrier précis n'a été fixé pour le relogement, "mais je travaille pour que ces familles puissent passer le mois de Ramadhan prochain dans leurs nouveaux logements", a-t-il ajouté. Dans la même commune, le wali a inspecté le projet du pavillon des urgences médicales et chirurgicales de l'hôpital "Mohamed Seghir Nekkache" à El-Mohgoun (56 lits), dont le taux d'avancement des travaux

a atteint 80%. Il a insisté sur la nécessité de le livrer avant le mois de mars prochain. Le wali a également visité le port commercial d'Arzew et son projet d'extension, soulignant l'importance d'accélérer les travaux de ce projet majeur, qui garantira une meilleure fluidité et rapidité dans le traitement des marchandises et un gain de temps important. Sur place, il a écouté des explications sur le projet d'aménagement de l'Oued El-Mohgoun.

Etablissement scolaires

Sensibilisation sur une alimentation saine

323 écoles primaires sont touchées par la campagne de sensibilisation sur l'alimentation saine dans les établissements scolaires d'Oran, a-t-on appris auprès de la direction de la santé d'Oran. Cette campagne de sensibilisation sur l'alimentation saine dans les écoles est lancée au début de la saison scolaire 2024-2025 sous l'égide de la direction de la santé et de la population (DSP). «Nous avons réussi à toucher 323 écoles primaires, depuis le début de l'année scolaire, sur un ensemble de 565 écoles de la wilaya», a indiqué le chef de service de prévention au niveau de la DSP Dr Youcef Boukhari. «Chaque année, nous choisissons une thématique particulière pour faire de la sensibilisation dans les établissements scolaires, les écoles primaires notamment», a-t-il fait savoir, ajoutant que la sur-utilisation des écrans, le tabagisme, la surconsommation du sucre sont autant de thématiques constatées ces dernières années. Le Dr Boukhari a expliqué que cette campagne consiste à sensibiliser les élèves du primaire sur l'importance d'éviter les aliments transformés, ceux qui sont riches en sucre et en graisses, et d'opter le plus souvent possible pour des aliments sains. «Pour leur goûter, par exemple, on leur conseille d'opter pour des fruits ou des légumes, du pain avec du fromage, des œufs bouillis, entre autres, au lieu des biscuits et des chocolats», a-t-il ajouté.

Route nationale N°11

05 victimes dans un accident de la route

Dans la nuit du jeudi au vendredi dernier, le pire a été évité sur la route nationale N°11, non loin de la montagne des lions. Selon une source bien informée, il était environ 03 heures du matin lorsqu'une voiture touristique s'est renversée. Cet accident a fait 05 blessés. Les victimes sont sorties avec différentes blessures au niveau de plusieurs parties de leur corps. Suite à cela, les secouristes de la protection civile sont arrivés sur les lieux. Après avoir reçu les premiers secours, les victimes ont été évacuées vers l'hôpital de Gdyl. Les causes de cet accident qui allait coûter la vie à 05 personnes, restent inconnues, en attendant les conclusions de l'enquête.

A.Kader

Saïda

Les engagements du wali

Le premier responsable de wilaya, accompagné de ses proches collaborateurs et des élus, enchaîne les sorties d'inspection pour s'enquérir de l'état d'avancement des différents projets de réalisation précis ou à préciser. Jeudi dernier, il était dans la daïra de Daoud. Alimentation en eau potable, raccordement au gaz naturel, éducation, ont été les principaux secteurs ayant retenu l'attention du wali. A chacune des étapes de cette visite, le wali devait s'entretenir longuement avec les citoyens qui ont fait part de leurs préoccupations. En somme, le tout est de savoir ce qui surgira de ces tournées de travail et d'inspection à travers les 16 communes que compte la wilaya, ce qui nous amène à se poser cette question: Est-ce que ces tournées seront salvatrices pour le développement de la wilaya de Saïda, qui a du mal à amorcer son décollage du fait que ses élus sont tétanisés par les dures réalités du terrain, car tout le monde a remarqué qu'au bout de chaque visite de travail, c'est «Oui monsieur le wali» qui fait office de réponse.

OULD OGBAN

El-Bayadh**Un mort et six blessés dans un accident de la circulation**

Une personne est décédée et six autres ont été blessées dans un accident de la route, survenu jeudi dans la commune de d'El-Bnoud (El-Bayadh), a-t-on appris des la Protection civile de la wilaya. La même source a indiqué que les agents de l'unité secondaire de la Protection civile d'El-Bnoud sont intervenus à la suite du dérapage suivi du renversement d'un véhicule sur la route nationale RN 118, à 107 km de la commune d'El-Bnoud en direction de la wilaya voisine de Timimoun. L'accident a causé le décès d'une femme âgée de 33 ans et des blessures diverses à six personnes âgées de 1 an à 49 ans. Les blessés ont été secourus et évacués vers l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) d'El-Bnoud, tandis que la dépouille de la victime a été transférée à la morgue du même établissement. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Sidi Bel-Abbès

04 individus interpellés et des dizaines de mètres de câbles saisis

Sidi Bel-Abbès connaît une nette amélioration dans la lutte contre les vols de câbles en cuivre. Ces derniers jours, les forces de l'ordre ont porté un coup dur à ces réseaux criminels, grâce à deux opérations distinctes menées par les services de police de la 8ème et de la 12ème Sécurité Urbaine. Lors de la première intervention, les policiers ont procédé à l'interpellation de trois individus alors qu'ils s'apprêtaient à voler 35 mètres de câbles en cuivre destinés aux réseaux internet. Le matériel volé a été intégralement saisi. Dans le second cas, les forces de l'ordre ont surpris un individu en flagrant délit de sabotage nocturne de câbles en cuivre. Il avait manifestement l'intention de les dérober. L'auteur de cet acte a été arrêté et les câbles endommagés ont été sécurisés. Les quatre mis en cause ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent qui les a placés sous mandat de dépôt, en attendant de comparaître pour répondre de leurs actes de vandalisme qui nuisent gravement aux infrastructures publiques et perturbent la vie des citoyens. Les autorités appellent la population à la vigilance et à signaler tout comportement suspect.

Mohamed Nouar

Centre universitaire de Naâma

Mémorandum d'entente avec l'Université de Tarsus en Turquie

Un mémorandum d'entente a été signé entre le centre universitaire "Salhi Ahmed" de Naâma et l'Université de Tarsus en Turquie, visant à renforcer les relations académiques entre les deux institutions, a-t-on appris, mercredi, du centre universitaire de Naâma. Le mémorandum a été signé, hier mardi, par les vice-recteurs des relations extérieures des deux institutions, M. Riyad Mansour et M. Osman Murad Azkendir, à la suite de la visite de ce dernier au centre universitaire de Naâma. Ce mémorandum constitue une première étape en vue de la si-

gnature d'un accord bilatéral entre les deux parties, dans le cadre du programme "Erasmus" d'échanges d'étudiants, visant la participation des étudiants, enseignants et personnels à des activités de mobilité internationale, dans le but de poursuivre des études, des formations ou d'améliorer les performances et les compétences, a précisé la même source. M. Riyad Mansour a souligné que ce mémorandum vise également à promouvoir les échanges académiques, scientifiques et culturels entre les deux institutions, en élaborant un plan de coopération annuel dans les

domaines des sciences humaines et sociales, de l'ingénierie, des sciences appliquées, de l'administration, des technologies, ainsi que d'autres disciplines, en plus de la préparation de recherches communes dans le cadre de projets internationaux. M. Osman Murad Azkendir a indiqué que ce mémorandum ouvre de nouvelles perspectives pour le développement de programmes de mobilité académique et d'échanges scientifiques, soulignant l'engagement commun des deux universités à approfondir leur coopération à l'international.

Mascara

La médecine d'urgence extrahospitalière au cœur d'une journée d'étude

Le thème "Médecine d'urgence et médecine d'urgence extrahospitalière" a été au centre d'une journée d'étude et de formation médicale organisée, jeudi, à Mascara. Le Dr Benattia Noureddine, cardiologue à l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran, a mis en avant l'importance de la prise en charge des cas urgents à domicile. Cette pratique permet de réduire la pression sur les hôpitaux, notamment sur les services des urgences. Il a souligné que certaines pathologies chroniques, comme l'insuffisance cardiaque, l'hypertension artérielle et le diabète, nécessitent une prise en charge médicale urgente à domicile par des équipes spécialisées assurant des services d'hospitalisation à domicile. De son

côté, le Dr Wedhran Khaled, neurologue au Centre hospitalo-universitaire de Sidi Bel Abbes, a affirmé que la prise en charge urgente d'un patient victime d'un accident ischémique transitoire (trouble cérébral) en dehors du cadre hospitalier par une équipe médicale spécialisée, ou même par une équipe paramédicale qualifiée, peut contribuer à réduire l'encombrement dans les services d'urgences des hôpitaux et des polycliniques. Par ailleurs, le Dr Krouche Mohamed, cardiologue à l'EHU "1er Novembre 1954" d'Oran, a insisté sur l'importance de la coordination entre les services de médecine d'urgence extrahospitalière et les établissements hospitaliers. Cette coordination permet une meilleure prise en charge des patients, en particulier dans les cas ur-

gents qui nécessitent une intervention immédiate, comme les crises cardiaques et l'hypertension artérielle. Le Dr Bouchetara Souleimane, neurologue au même établissement hospitalier, a souligné que la médecine d'urgence extrahospitalière constitue une extension des soins prodigués par les services des urgences dans les établissements de santé. Elle est particulièrement utile pour les patients souffrant de maladies chroniques et pour les personnes âgées. A noter que cette rencontre a été initiée par l'Etablissement public hospitalier "Meslem Tayeb" de Mascara, en coordination avec l'EHU "1er Novembre 1954" d'Oran, en présence de médecins spécialistes et de paramédicaux issus des établissements publics hospitaliers de la wilaya.

Maghnia

Urgence des sans-abris face aux températures hivernales

Par AMMAMI Mohamed

Maghnia, une situation critique se développe à proximité de la mairie et du Croissant Rouge Algérien, où plusieurs sans-abris sont livrés à eux-mêmes. Ces personnes vulnérables dorment à ciel ouvert malgré des températures extrêmement basses, exposées aux rigueurs de l'hiver sans abri adéquat pour les protéger. Malgré la nécessité évidente de construire un re-

fuge digne pour ces sans-abris, les autorités locales demeurent inactives. Cette inaction suscite une grande préoccupation parmi les habitants, qui appellent à une réponse immédiate de la part de la cheffe de daïra, du maire et des associations locales pour trouver une solution avant que les conditions ne deviennent encore plus dangereuses. L'alarme est tirée pour rappeler l'importance de la solidarité et de la responsabilité collective face à cette cri-

se humanitaire. Les citoyens espèrent que des mesures concrètes seront prises rapidement pour offrir un abri sûr à ces personnes démunies durant les jours glacés de l'hiver. La situation nécessite une mobilisation urgente de toutes les parties prenantes pour assurer une protection adéquate à ceux qui en ont le plus besoin. Les habitants de Maghnia attendent une action immédiate pour garantir la dignité et la sécurité de ces sans-abris vulnérables.

2ème rencontre régionale sur l'enfance à Annaba

Une station d'évaluation et de consolidation des acquis

La 2ème rencontre régionale sur "l'enfance en Algérie", organisée jeudi à Annaba, est "une station pour l'évaluation et la consolidation des acquis en matière de protection de cette frange" en Algérie, et "une opportunité pour les renforcer dans le cadre du plan d'action 2025-2030", a déclaré la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi. Dans une allocution prononcée au cours de cette rencontre, qui a regroupé des représentants des différents partenaires impliqués dans la protection et la promotion de l'enfance issus de 15 wilayas de l'Est du pays, la déléguée nationale a indiqué que cette frange de la société et les mécanismes mis en œuvre pour sa protection et sa promotion "constituent des priorités absolues pour les plus hautes autorités du pays qui ont tenu à constitu-

tionnaliser les droits de l'enfant et à mettre en place les mécanismes garantissant leur concrétisation". Les efforts de l'Algérie pour accompagner l'évolution de l'enfant et assurer sa protection et sa promotion "se poursuivront dans le cadre du plan d'action 2025-2030 consacré à cette question", a déclaré Mme Cherfi, ajoutant que ce plan est "fondé sur la réalité de l'enfance dans notre pays". Les rencontres régionales sur l'enfance en Algérie permettent, a-t-elle précisé, "d'ouvrir un débat avec les différents partenaires, dont les enfants eux-mêmes, afin de soulever les préoccupations et développer une vision qui soit au diapason des évolutions dans les différents domaines et qui œuvre à la consolidation des acquis en matière de protection". Cette rencontre, qui coïncide avec le 32ème anniversaire de la ratification par l'Al-

gérie de la Convention internationale des droits de l'enfant, a été organisée par l'organe national de protection et de promotion de l'enfance, en collaboration avec le Conseil National Economique, Social et Environnemental (CNESE), en présence de représentants du comité permanent de coordination de cette instance et des autorités de la wilaya d'Annaba. Des ateliers ont été organisés dans le cadre de cette rencontre autour, notamment, du "renforcement du cadre juridique dans le domaine de l'enfance", de la "garantie de la qualité des services de base pour les enfants", "le bien-être social des enfants", "la prévention et la protection immédiate des enfants contre les dangers de la drogue, de la toxicomanie et les dangers de l'Internet" et "l'action en faveur d'un environnement sûr et de soins de santé de qualité".

Tizi-Ouzou

32 exposants à la 6ème édition de la Foire du miel du Djurdjura

La 6e édition de la Foire du miel du massif du Djurdjura s'est ouverte jeudi à la placette de l'ancienne mairie de Tizi-Ouzou avec la participation de 32 apiculteurs exposants. Organisée par la Coopérative agricole polyvalente de Tizi-Ouzou (CAPTO), en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la manifestation s'étalera jusqu'au 29 de ce mois de décembre. L'objectif principal de cette 6e édition est de "permettre aux apiculteurs exposants de commercialiser leurs produits, et aussi, de rapprocher le consommateur du producteur", a souligné le pré-

sident de la CAPTO, Remdane Ladaouri. Dans ce sillage, M. Ladaouri a fait remarquer que l'un des écueils que rencontrent la filière apicole, en sus des aléas climatiques, est "l'absence de réseau de commercialisation du produit". "Très souvent les apiculteurs font face à la mévente de leurs produits, ce qui n'est pas encourageant pour leur activité. La CAPTO essaye de remédier à ce problème majeur en intensifiant les foires et en mettant au point un nouveau système de vente", a-t-il dit. Il a fait savoir, dans ce contexte, l'adoption d'une démarche de mise en pla-

ce d'un réseau de commercialisation des produits de la ruche à travers les espaces commerciaux au niveau de la wilaya et aussi à l'échelle nationale, en centralisant l'ensemble de la production des apiculteurs au niveau de la CAPTO qui compte "quelques 170 adhérents". Cette année, un contrôle de qualité "rigoureux" a été effectué sur l'ensemble des produits exposés pour offrir au consommateur un produit de qualité, selon M. Ladaouri. "Nous voulons instaurer une relation de confiance entre consommateurs et producteurs en offrant un produit de qualité et en promouvant le miel cristallisé", a conclu le président de la CAPTO.

Oum El Bouaghi

Réception prochaine des travaux de réhabilitation de 60 établissements scolaires

Les travaux de restauration et de réhabilitation de 60 établissements scolaires des deux paliers moyen et secondaire de plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront réceptionnés "dans les quelques prochains jours", a-t-on indiqué jeudi à la direction locale de l'éducation. Ces travaux qui concernent 37 CEM et 23 lycées ont inclus l'étanchéité et le chauffage central de ces établissements, a précisé à l'APS le chef du service de programmation et de suivi de cette direction, Hicham Berrahail. L'enveloppe financière octroyée à l'ensemble de ces opérations a atteint près de 260 millions DA dégagés au titre du programme sectoriel des deux années 2022 et 2023, selon la même source. Le premier semestre de la prochaine année 2025 verra le lancement d'autres travaux de restauration et de réhabilitation de 22 CEM et 8 lycées de la wilaya, selon M. Berrahail qui a souligné que l'enveloppe financière accordée à ces actions au titre du programme complémentaire de 2024 est estimée à plus de 210 millions DA.

El-Meniaa

Sonatrach octroie un don de 10 millions DA au profit de 11 clubs et associations

Le Groupe Sonatrach a octroyé, jeudi à El-Meniaa, un don de dix (10) millions DA au profit de 11 clubs et associations sportives engagés dans différentes disciplines et divisions. Cette action s'est déroulée lors d'une cérémonie au siège de la wilaya présidée par le wali, Mokhtar Benmalek et le chef de département sponsoring et mécénat de Sonatrach, Bencheikh Belkacem, en présence des représentants des

clubs et associations sportives concernés et cadres de l'entreprise. Le directeur de la Jeunesse et des Sports, Abdelkader Zengat a, dans une déclaration à l'APS, mis en avant l'importance de cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement du mouvement sportif, exprimant son souhait que des initiatives similaires puissent toucher d'autres clubs et associations de la wilaya.

Tébessa

73 moutons volés récupérés et 05 individus arrêtés

Les éléments de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) de Bekkaria (Tebessa) ont procédé à la récupération de 73 moutons volés et à l'arrestation de 5 individus, indique mardi, un communiqué du Commandement de la GN. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la Brigade territoriale de la GN de Bekkaria ont procédé à la récupération d'un troupeau composé de 73 têtes de moutons qui avait fait l'objet d'un vol », précise la même source. « L'affaire a été enclenchée suite à une plainte d'un citoyen de la région de Faidja (commune de Bekkaria), faisant état du vol de son troupeau de moutons par des inconnus. Suite à quoi, le Centre des opérations du Groupement territorial de la GN de Tébéssa a été informé et une patrouille s'est déplacée au lieu du vol », ajoute le communiqué. L'opération a permis « la récupération du troupeau volé et l'arrestation du principal suspect ».

Sétif

Près de 1.200 commerces dotés de terminaux de TPE



Pas moins de 1.169 locaux commerciaux dans la wilaya de Sétif ont été dotés de terminaux de paiement électronique (TPE), apprend-on mercredi du directeur du commerce et de la promotion des exportations, Rachid Hammadi. Dans une déclaration à l'APS en marge de la troisième et ultime journée du salon national de l'e-commerce et technologie tenu au Centre commercial Park Mall à l'initiative de l'entreprise Ritaj Expo Afro Asie, le même responsable a indiqué que la manifestation a réservé 32 pavillons à des opérateurs économiques acteurs de l'e-commerce et aux dispositifs de soutien à l'investissement, dont NESDA et les directions de l'emploi et du commerce. Pas moins de 1.169 TPE ont été retirés auprès des diverses institutions financières pour être utilisés par les commerces et l'opération se poursuit et connaît un engouement notable des commerçants au regard des avantages du e-paiement, dont sa facilité d'utilisation et sa rapidité par rapport aux modes traditionnels de paiement par chèque ou cash, a précisé le même responsable. Selon la même source, le nombre des opérateurs détenteurs de code spécial de l'activité de e-commerce est en courbe ascendante et a atteint 99, dont 45 personnes physiques et 54 morales. Le même directeur a ajouté que sur 110.000 registres de commerces classiques inscrits, 92 % ont été transformés en registres électroniques et l'opération se poursuit encore. Le salon national du e-commerce et technologie tenu du 16 au 18 décembre a reçu 10.000 visiteurs, dont la majorité de la catégorie des jeunes, selon les organisateurs.

Sûreté d'Alger

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans l'escroquerie sur les réseaux sociaux

Les éléments de la Sûreté urbaine de Baba Ali (Alger), ont démantelé un réseau criminel qui escroquait ses victimes sur les réseaux sociaux pour ensuite les agresser et les dépouiller de leurs biens à l'aide d'armes blanches prohibées, indique mardi un communiqué des services de la Sûreté d'Alger. Concernant les faits de l'affaire, la même source a précisé que « des enquêtes ont été ouvertes par les services de la 3e Sûreté urbaine de Baba Ali, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Birtouta, au sujet d'un réseau criminel composé de trois individus qui escroquaient plusieurs victimes en proposant des marchandises à des prix attractifs sur les réseaux sociaux. Après fixation du rendez-vous, les victimes étaient agressées et dépouillées de leurs biens à l'aide d'armes blanches prohibées ». Les investigations ont permis « d'identifier les agresseurs, qui se sont avérés être des récidivistes, et de les arrêter tout en récupérant des sommes d'argent provenant des vols ». Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent pour constitution d'une association de malfaiteurs, vol qualifié et coups et blessures volontaires à l'aide d'armes blanches, conclut le communiqué.

مكتب التوثيق الموثق ميرايوي كمال
الرمز : 00004490
مقنية شارع العقيد لطفى رقم 87 ولاية تلمسان.
إعلان عن تعديل شركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة

تبعاً لعقد محرر من طرف الأستاذ ميرايوي كمال موثق بمقنية شارع العقيد لطفى رقم 87 ولاية تلمسان بتاريخ: 2024/12/15. قرر السيد خليفي أمين، تعديل شركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد مقنية للبناء، الموضوع: مقاولاة متعددة الإنتاج الصناعي بكل أنواعه، تجارة بالتجزئة والجملة بكل أنواعها، الإستيراد والتصدير بكل أنواعه، نشاطات الخدمات بكل أنواعها بما في ذلك النقل بكل أنواعه، تخزين السلع والبضائع، توزيع السلع والبضائع. رأس المال: (100.000,00 دج)، المقر: بلدية مقنية حي الزيتون ولاية تلمسان، قسم 225، مجموعة ملكية رقم 83 المحل رقم 02 الطابق الأرضي. التسيير السيد: خليفي أمين، رقم السجل التجاري: 20 ب 0265523 -13/00. مضمون التعديل: تسمية المسيرين: سمي السيد: خليفي أمين، كمسير للشركة لمدة غير محدودة، سمي السيد: خليفي عبد القادر، كمسير للشركة لمدة غير محدودة.

الموثق
22.12.2024

مكتب التوثيق الموثق ميرايوي كمال
الرمز : 00004490
مقنية شارع العقيد لطفى رقم 87 ولاية تلمسان.
إعلان عن تأسيس ش د م م

تبعاً لعقد محرر من طرف الأستاذ ميرايوي كمال موثق بمقنية شارع العقيد لطفى رقم 87 ولاية تلمسان بتاريخ: 2024/12/15. قرر كل من الشركاء السيد شطار محمد ياسينو السيد: برحو صلاح، تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة الجليليك، الموضوع: 701101 تصدير المواد الزراعية الغذائية 702101 تصدير المواد الاصطناعية والمصنعة ماعدا المحروقات 702102 تصدير كل المواد الغير محددة في مكان آخر، ماعدا المحروقات 702103 المؤسسة الصيدلانية لتصدير المواد الصيدلانية توظيف - تصدير خطوط الجراحة المعقمة، مثل الخطوط المستخدمة في العمليات الجراحية، المواد اللاصقة المعقمة للجراحة أو طب الأسنان، وما إلى ذلك تصدير الكواشف المستخدمة لتحديد فصائل الدم أو الزمرة الدموية. الأممنت والمنتجات الأخرى المستخدمة في حقن الأسنان. الحقائب والصناديق الطبية المجهزة للعلاج الأولي في حالات الطوارئ. مقاولاة متعددة الإنتاج الصناعي بكل أنواعه، تجارة بالتجزئة والجملة بكل أنواعها، الإستيراد والتصدير بكل أنواعه، نشاطات الخدمات بكل أنواعها بما في ذلك النقل بكل أنواعه، تخزين السلع والبضائع، توزيع السلع والبضائع. رأس المال: (100.000,00 دج)، المقر: بلدية مقنية المكان المسمى القعدة رقم B3 ولاية تلمسان المحل رقم 01، الطابق الأرضي، المدة: 99 سنة. التسيير: السيد: شطار محمد ياسينو السيد: برحو صلاح. سيتم الإيداع القانوني لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية تلمسان.

الموثق
22.12.2024

متقاعد شرطة بوعجار بن عودة
المقيم بحي 400 مسكن عمارة 12 رقم 02 بلدية عشعاشة مستغانم
رقم الهاتف: 0796533808

إلى السيد المحترم رئيس الجمهورية
الموضوع: ف/ي طلب تقديم يد المساعدة لغرض إيجاد حل لغرض تسديد مبلغ مالي خاص بشقتي لدى وكالة (عدل) مستغانم

بشرفني أن أتقدم إلى سيادتكم الموقرة، بطلبي هذا المتعلق بطلب مساعدتي في الحصول على تسديد مبلغ مالي هو على عاتقي كدين، خاص بشقتي المستفيد منها مؤخراً، أي حوالي ستة أشهر من تاريخ اليوم، الكائنة بالعنوان المنوه إليه أعلاه، حيث سبق لي تسديد جميع المستحقات المالية للاشطر الرابعة (1-2-3-4) من قيمة السكن المحددة بمبلغ مالي قدره ستمائة وخمسة و سبعون ألف (675000.00) دينار جزائري، إلا أنه منذ حوالي ثلاثة أشهر من هذا التاريخ استلمت إشعارين من وكالة عدل مستغانم، يفيدان إلزامية تسديد مبلغ مالي يقدر بثلاثة مليون ومائة وعشرة ألف (3110000.00) دينار جزائري لدى ذات الوكالة. أمام هذا الاشكال المطروح المتمثل في عدم قدرتي على تسديد هذا المبلغ المالي نلتمس من سيادتكم المحترمة مساعدتي في إيجاد حل على مستوى المديرية العامة للأمن الوطني أو مع أي مؤسسة عمومية مصرفية، كوني متقاعد و أبلغ من العمر سبعون سنة و لدي خمسة أولاد، كما نشير أن السبب في تراكم هذه الديون، راجع لطول المدة الزمنية التي فاقت حوالي (13) سنة بين إيداع ملف طلب السكن و تاريخ استفادتي و إستلامي مفتاح الشقة. هناك حل آخر أن يغير مسكني إلى ستيديا عين نويسي أو محمية. أحيل لكم بهذا الطلب لكل غاية مرجوة

المعنى بالأمر
22.12.2024

SOS

Handicapé (amputé de la jambe), père de 4 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distante de 5 km du domicile) lance un appel aux âmes charitables.

Tél.0670.64.16.90

المكتب العمومي للتوثيق للأستاذة بوجرفة أمال
الموثقة بدارنة اختصاص محكمة فلاوسن
مجلس قضاء وهران

حي الوفاء توسعة 510 مسكن عمارة 32 رقم 05 وهران شرق ولاية وهران

إعلان عن بيع حقوق عقارية مشاعة ملك المحجور عليها بالمزاد العلني

بتاريخ 29 ديسمبر 2024 على الساعة التاسعة صباحاً (09 سا) بمكتبنا المذكور أعلاه سيتم البيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية مشاعة ملك المحجور عليها السيدة كرزاي فاطمة بنت ميلود المتمثلة في حقوق عقارية مقدره بنسبة 48/08 جزء في الشياخ من محلات ذات طابع سكني كائنة بوهران، حي المقر شارع بيغو (Pegoud)، قسم 72 مجموعة ملكية رقم 26 عمارة رقم 46، تقع بالطابق الأرضي، الباب رقم 2 تتمثل في شقة ضمن عمارة ذات ملكية مشتركة، تتكون من أربعة (04) غرف ثلاثة (03) أروقة، مطبخ، غرفة مهملات، فناء خاص، تقدر مساحتها الإجمالية بمائة وثلاثة مترا مربعا وستين ديسمترا مربعا (103.60 م²) بنسبة 1000/314.01 من الأجزاء المشتركة للقطعة رقم (2 و 3) القطعة رقم: 02 تحتوي على مسكن يقع بالطابق الأرضي تقدر مساحتها ب 82.90 م² والقطعة رقم 03: تحتوي على فناء خاص يقع بالطابق الأرضي وتقدر مساحتها ب (20.70 م²)، وذلك طبقاً للأذن الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة لمحكمة العثمانية مجلس قضاء وهران، المؤرخ في 2024/12/10 والذي يحمل رقم الترتيب: 24/963. الأطلاع على دفتر الشروط يتم بالمكتب المذكور أعلاه.

الموثقة
22.12.2024

المكتب العمومي للتوثيق للأستاذة بوجرفة أمال موثقة بمدينة وهران
حي الوفاء توسعة 510 مسكن عمارة 32 رقم : 05
النشرة الأولى

التنازل عن قاعدة تجارية عن طريق الهبة

بموجب عقد تلقته الأستاذة بوجرفة أمال بتاريخ 2024/12/18، رقم 2024/832، مسجل في أوانه تنازل السيد ملكي صلاح الدين ابن بلقاسم، المولود ببلدية مسعد ولاية الجلفة بتاريخ 1989/11/25 الساكن بولاية الجلفة، حي الونام عمارة 71 رقم 554 لسيد خليف توفيق ابن مختار، المولود بسعيدة بتاريخ 1995/05/28، الساكن بولاية وهران، شارع فاضل مدني حمو علي طقراوي، عن قاعدة تجارية مستقلة كصيدلية تحتوي على عناصر معنوية ومادية. المقيدة بالسجل التجاري للفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري بمستغانم، حسب مستخرج السجل التجاري قيد شخص طبيعي، رقمة 21 أ 3966585-27/00-27/00-2021/03/22. التعيين: الأماكن ذات الطابع التجاري الكائنة ببلدية عين سيدي شريف ولاية مستغانم، قسم 17 مجموعة الملكية رقم 103، تتمثل في محل تجاري في الطابق الأرضي فيه غرفة خلفية يوجد بها منصة للتخضير (بوطاجي مغسلة زائد حنفية زائد مرحاض مساحته ثمانية و ستون متر مربع 68م² يحمل رقم 02، وهو مستغل كصيدلية يشتمل على العناصر المعنوية والعناصر المادية الآتي ذكرها: العناصر المعنوية و تتمثل في الزبائن والشهرة، الاسم التجاري، حق الملكية الصناعية والتجارة حق الإستغلال لقاعدة تجارية. العناصر المادية وتتمثل في جهاز مراقبة بكميرا، منضدة (Comptoir) خشبي، رفوف خشبية ذات خمس مستويات مع خزائن (Etageres)، رفوف معدنية ذات سبعة مستويات (Etageres)، مكتب + خزانة من حجم صغير، خزانة من المعدن، كمبيوتر، ثلاجة مكيف هواء، آلة طباعة، شبه سقف BA13 بما فيه الهيكل والمصابيح (Spot) وأي إخضاع للتنفيذ، إنجاز مرحاض، منصة للتخضير (بوطاجي مغسلة + حنفية، وحدات من الأليكويد على الجدران (ALUCOBOND) بما فيها الكتابة والعلبة الإعلانية، باب زجاجي مع ستار كهربائي (Rido électrique) باب من الألومنيوم الطلاء على الجدران والسقف. Travaux peinture. وقومت هذه القاعدة التجارية بمبلغ قدره خمسة ملايين دينار جزائري 5.000.000.00 دج. تقدم الاعتراضات، إن وجدت، خلال الأجل المحددة قانوناً لدى المكتب المذكور أعلاه. سيتم إيداع نسختين من هذه النشرة لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية مستغانم.

للنشر و الإعلان
22.12.2024

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro 0556 366 201

Location

Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef

Contactez le : 0541/66/53/51

Non sérieux s'abstenir.

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it

Call us 0770 936 836

Agence de voyage SFICIFA

Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

discover the world

Le MCO veut le libérer, lui refuse

Direction-Hamache: le pourrissement

Par Rachid BELARBI

A lors que le championnat s'apprête à refermer sa phase aller, au Mouloudia d'Oran, Yanis Hamache n'a pas encore disputé la moindre minute. Recruté à prix d'or avec un salaire mensuel estimé à 34.000 euros, l'ancien défenseur latéral-gauche du club portugais d'Arouca en est, d'ailleurs, à seulement 32 minutes disputées depuis l'été... 2023! Consciente d'avoir été coupable d'un des plus grands flops de l'histoire du recrutement oranais, la direction d'Hyproc songerait, ainsi, à se séparer du natif de Marseille. Or, cette volonté du conseil d'administration où la voix d'Ahmed Belkacemi est celle qui tonne le plus, se heurte au refus catégorique du joueur, lequel n'entend absolument pas quitter une si confortable situation pour se retrouver au chômage. Bien renseigné sur le montant des indemnités qu'il pourrait réclamer en cas de rupture unilatérale de son contrat, Yanis Hamache joue la montre et continue de se soigner en espérant un retour dont les prémices ne se sont jamais profilés à l'horizon. Victime d'une déchirure musculaire de 12 centimètres, sa grave blessure le prédestine, en effet, à une saison blanche dont il devrait profiter pour passer sur le billard. Une démarche que le principal concerné n'aurait pas approuvée, préférant des soins à la petite semaine, sans pour autant voir le bout du tunnel ou obtenir une date d'un éventuel retour aux en-



trainements collectifs où l'intensité est autre que lors d'un simple footing. Englué dans une affaire juridique qui l'avait vu, rappelle-t-on, être interpellé à l'aéroport international Ahmed Ben Bella et être conduit au commissariat d'Es-Sénia où il a été placé en garde de vue avant un passage obligé au tribunal, Yanis Hamache demeure, pour l'instant, salarié du club sans pour autant tenir le rôle pour lequel il a été recruté. Un indice fort révélateur avait, du reste, alerté l'entourage direct du club d'El-Hamri sur cette guéguerre d'intérêts au moment, justement, de l'éclatement de l'affaire des 12.750 euros saisies: Ce procédé juridico-administratif s'était, en effet, déroulé, à la surprise générale, sans l'assistance d'un quelconque membre de

la direction du Mouloudia d'Oran, pourtant informée en temps réel, du problème rencontré par son joueur. C'est le coordinateur général, installé dans ses fonctions depuis quelques semaines seulement par la direction d'Hyproc, Kada Kechamli qui en a été alerté par les services compétents. L'ancien défenseur du MCO a, cependant, refusé de se rendre sur les lieux, arguant « un conflit entre le joueur et ses responsables ». Cela illustre, d'une bien triste manière, l'énorme fossé existant entre les velléités du joueur de rester et de profiter pleinement de son juteux contrat et les intentions contraires de la direction mouloudéenne de le mettre à la porte, le plus tôt possible, via une résiliation de contrat.

Ligue 1 Mobilis (14ème Journée)

Le MCA et l'USMK calent à domicile

Le MC Alger et l'USM Khenchela, ont raté l'occasion de se relancer, en se faisant tenir en échec à domicile, face respectivement à l'ASO Chlef et l'US Biskra, sur le même score (0-0), en ouverture de la 14ème journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi.

Le champion d'Algérie, qui aligne un troisième match sans victoire en championnat, confirme un peu plus sa fébrilité, en dépit du changement opéré au niveau de l'encadrement technique, avec l'arrivée du Tunisien Khaled Ben Yahia, en remplacement du Français Patrice Amir Beaumelle, dont le contrat a été résilié cette semaine, suite à la défaite concédée samedi dernier à domicile face aux Soudanais d'Al-Hilal SC (0-1), en Li-

gue des champions de la CAF. En l'absence de son public (en raison du huis clos imposé par la LFP, NDLR), le MCA aurait pu prendre l'avantage avant la pause, mais Tabti a raté un penalty face au portier chélifien Medjadel, qui s'est bien interposé (44e). Il s'agit du 5e penalty manqué par le Mouloudia cette saison. Après la pause, le "Doyen", maladroit en attaque, n'a pas profité de la supériorité numérique pour faire la différence, après l'expulsion de l'ailier droit chélifien Boukhenna (87e). Le Mouloudia, dont le dernier succès en championnat remonte au 15 novembre (en déplacement face au MC El-Bayadh 1-0, NDLR), rate ainsi l'opportunité de prendre provisoirement la position de dauphin, tandis que l'ASO confirme son re-

dressement et enchaîne un troisième match sans défaite. A l'Est du pays, l'USM Khenchela s'est contentée d'un petit match nul devant ses supporters devant l'US Biskra (0-0), et échoue ainsi de se racheter, après sa défaite concédée à domicile face à l'ES Sétif (2-3). Les hommes de l'entraîneur Chérif Hadjar, qui font du surplace, ont buté sur une courageuse équipe de Biskra, qui a résisté jusqu'au sifflet final de l'arbitre Allou. La formation des "Ziban", qui rejoint le MC El-Bayadh à la 15e et avant-dernière place (11 pts), enchaîne un huitième match sans victoire, et reste sérieusement menacée par le spectre de la relégation. L'USB a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion du milieu défensif Bourahla (62e).

Ligue 1 Mobilis

PAC-USB fixé au 1er janvier

Le match Paradou AC - US Biskra, comptant pour la mise à jour de la 10e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le mercredi 1er janvier 2025 au stade olympique du 5-juillet, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), vendredi sur son site officiel. Le PAC (12e, 13 pts), vaincu depuis l'arrivée à la barre technique du nouvel entraîneur, Billel Dziri, reste sur une victoire en déplacement face à l'ES Sétif (2-1), alors que l'US Biskra végète dans les profondeurs du ta-

bleau (15e, 11 pts), en alignant un triste bilan de sept matchs sans victoire. Le PAC compte deux autres rencontres en retard à disputer : face à l'USM Alger (11e journée), et devant le CR Belouizdad (12e journée), à des dates qui restent à déterminer. Outre PAC-CRB et USMA-PAC, l'instance dirigeante de la compétition n'a pas encore dévoilé le calendrier de neuf autres matchs de mise à jour, dont le "big derby" de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger (7e journée).

Matchs en retard en attente

de programmation:

7e journée: USMA - MCA
9e journée: CRB - JSK
11e journée: USMA - Paradou AC
12e journée: Paradou AC - CRB
CSC - MCEB
O.Akbou - USMA
MCA - JSS
13e journée: CRB - CSC
ESM - MCA
USMA - USMK
14e journée: MCO - CRB

OGC Nice

Boudaoui suspendu contre l'US Corte en Coupe de France



Le milieu international algérien de l'OGC Nice, Hicham Boudaoui, suspendu pour cumul de cartons, ratera le déplacement à Bastia pour affronter l'US Corte (division 3) samedi (18h00), pour le compte des 1/32es de finale de la Coupe de France de football, a indiqué l'entraîneur niçois, Franck Haise, jeudi en conférence de presse. « Tom Louchet s'est blessé à Montpellier (à une cuisse), Pablo Rosario a eu une gêne à un mollet en fin de séance mercredi, et Hicham Boudaoui est suspendu » a détaillé le coach azuréen. La formation niçoise, où évolue également le milieu offensif international algérien, Badreddine Bouanani, devra se passer des services des défenseurs Dante, Youssouf Ndayishimiye, Mohamed Abdelmonem, Ali Abdi et Antoine Mendy, d'un autre milieu, Morgan Sanson, et des attaquants Jérémie Boga, Mohamed-Ali Cho, Terem Moffi et Victor Orakpo, précise la même source. Au total, l'OGC Nice sera amoindri par l'absence de treize éléments. « Il me reste huit joueurs qui ont eu un peu de temps de jeu cette saison, plus les jeunes. Des treize absents de ce week-end, j'espère qu'on en récupérera une bonne moitié début janvier. Ensuite, tout dépendra de leur état de forme », a précisé Hais. Au classement de la Ligue 1, Nice occupe la 6e place au tableau, en compagnie du RC Lens, avec 24 points chacun. Ces 1/32es de finale seront marqués par deux belles affiches entre pensionnaires de l'élite : AS Saint-Etienne - Olympique Marseille et RC Lens - Paris SG.

Monaco-PSG

Les images des blessures impressionnantes de Donnarumma

Victime d'un violent coup de pied involontaire de Wilfried Singo en plein visage, Gianluigi Donnarumma a dû quitter la pelouse, lors de Monaco-PSG, dès la 22e minute. Le gardien italien déplore des cicatrices impressionnantes après ce choc. Et elle fait froid dans le dos. Le choc opposant Monaco à PSG est sorti du premier quart d'heure quand Wilfried Singo ne maîtrise pas son action et frappe en bout de course... en plein visage de Gianluigi Donnarumma. Ensanglanté et groggy, le gardien italien quitte ses coéquipiers dès la 22e, place, remplacé par Matvey Safonov. Singo, lui, s'en est sorti sans le moindre carton... alors qu'il avait déjà été averti à la 14e minute pour une faute sur Désiré Doué. Si Donnarumma s'est relevé, non sans mal, les dégâts sont importants. RMC Sport s'est procuré les images des blessures impressionnantes subies par l'Italien avec plusieurs entailles. L'ancien portier de l'AC Milan s'est ainsi fait poser dix agrafes sur le visage, sur la joue droite, dans les couloirs de Louis-II après ce choc. Agacé par l'absence de sanction envers Singo, Donnarumma attendait François Letexier dans les couloirs du stade à la pause pour lui exposer ses griefs. Une rencontre qui a tourné court, l'arbitre regagnant son vestiaire sans engager le dialogue.

Ouled Djellal

Ouverture des 7èmes Journées littéraires arabes de Doucen pour la créativité poétique



Les 7èmes Journées littéraires arabes de Doucen pour la créativité poétique se sont ouvertes, mercredi, dans la commune de Doucen (Ouled Djellal), sous le thème "Poésie et messages de résistance", avec la participation de 30 poètes venus de différentes wilayas du pays.

A l'ouverture de cette manifestation, inaugurée dans la grande salle de la bibliothèque publique de Doucen, en

présence du wali d'Ouled Djellal, Abderrahmane Dehimi, les poètes Said Boucheboura de Mila, Aya Rezaïguia et Khalil Abbas, de Tébesa, ont déclamé des poèmes dédiés à la glorieuse Révolution, entrecoupés de morceaux de musique exécutés sur Oûd (luth). Le président de l'association culturelle "Basma" (organisatrice de cet événement), Tarek Khalfallah, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que ces journées littéraires, traditionnellement marquées par des poésies éloquentes, donneront lieu à la déclamation de poèmes entièrement voués à la Révolution, à l'occasion de la célébration du 70e anniversaire de son déclenchement, le 1er novembre 1954. Cet événement culturel, qui se singularise, cette année, par l'attribution d'un "Prix national de Doucen pour la poésie", se poursuivra jusqu'au 20 décembre, et verra, en plus de la poésie, l'organisation de concerts de chants traditionnels, ainsi que des visites dans les oasis de la région où les participants et les invités pourront se délecter de spectacles de fantasia et de courses de chevaux.

Journée mondiale de la langue arabe

«La langue arabe et la communication entre les civilisations», thème d'une conférence à Alger

Les participants à une conférence sur "la langue arabe et la communication entre les civilisations", organisée mercredi à la Bibliothèque nationale du Hamma (Alger), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe, le 18 décembre, ont évoqué l'histoire civilisationnelle de la langue arabe et sa situation actuelle face aux défis de la numérisation.

Présidant la cérémonie de célébration de cette journée, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a souligné "l'importance de la langue arabe à travers l'histoire", la qualifiant de "valeur culturelle majeure impliquant des responsabilités civilisationnelle et culturelle qui nous incombent à tous en vue d'enrichir et de développer cette langue, en veillant à son adaptation aux exigences de notre époque et aux technologies modernes".

La langue arabe est l'une des langues les plus créatives sur le plan culturel", ayant permis à l'hu-

manité entière de se doter d'outils en vue de développer les domaines de la créativité, des arts et des sciences..", en sus de son influence sur les autres langues et civilisations", a estimé M. Ballalou. A ce propos, le ministre a fait savoir que cette langue universelle revêt une importance culturelle et civilisationnelle capitale, avec plus de 550 millions d'arabophones à travers le monde, de même qu'elle est une langue officielle dans plus de 25 pays", regrettant "le contenu électronique très faible disponible en langue arabe, malgré les efforts consentis en cette matière".

Cette situation "exige davantage d'efforts pour utiliser la langue arabe dans divers domaines, à l'ère où la numérisation électronique est devenue un outil indispensable", selon le ministre, rappelant à cet effet le slogan choisi par l'UNESCO pour célébrer cette journée mondiale : "Explorer l'avenir de la langue arabe dans l'IA: Adopter l'innovation, préserver la culture, façonner l'ère du numérique", lequel slogan "est lié aux défis imposés par l'évolution technique et technologique, d'où la nécessité de redoubler d'efforts pour être au diapason des récentes évolutions".

Le ministre a mis l'accent sur "l'importance d'adhérer à la politique nationale, initiée par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, pour la numérisation de tous les aspects de la vie et la généralisation de l'utilisation des nouvelles technologies dans les transactions et services publics, ce qui implique, pour lui, l'impératif de renforcer la présence de la langue arabe dans ces transactions et services".

Et d'ajouter dans ce contexte, que le secteur de la culture "a lancé plusieurs initiatives qui contribueront, sans nul doute, à mettre la langue arabe au diapason de ces technologies..", rappelant le programme et les efforts déployés par le ministère de la Culture et des Arts dans le domaine de la numérisation, notamment la numérisation de la plupart des bibliothèques publiques, en vue de fournir des services en langue arabe.

Le secteur s'emploie également au "parachèvement des opérations de réseautage des bibliothèques en vue d'assurer la disponibilité de tous les fonds documentaires nationaux en langue arabe", a-t-il poursuivi, saluant "le travail sérieux accompli par la Bibliothèque nationale pour numériser ses fonds documentaires.. et restaurer les archives et manuscrits historiques, en vue de les mettre à la disposition des bibliothèques universitaires (..), en coordination avec le secteur de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique".

Le ministre a appelé, à cet égard, à "œuvrer avec rigueur à introduire le numérique et l'intelligence artificielle dans divers domaines culturels, artistiques, patrimoniaux et créatifs en langue arabe, afin de renforcer sa présence dans les domaines électroniques et le réseau internet, et parvenir ainsi à combler le fossé numérique".

La cérémonie a été rehaussée par la présence de responsables et de personnalités culturelles et historiques, dont le président du HCLA, Salah Belaid et le président de l'Académie algérienne de la langue arabe, Cherif Meribai, qui ont été honorés pour leur apport à la préservation et la promotion de la langue arabe.

Etaient également présents à la conférence, organisée par le ministère de la Culture et des Arts, le président de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Lahcen Zeghidi, la Moudjahida-auteurice Zhor Ounissi, le président de l'Association des oulémas musulmans algériens, Abdelmadjid Birem, ainsi que des députés, et des cadres de différents secteurs.

Journée mondiale de la langue arabe

Lumière sur l'art de la calligraphie arabe dans une exposition au Musée "Ahmed Zabana" d'Oran

Une exposition consacrée à la calligraphie arabe a été inaugurée, mercredi au Musée national public "Ahmed Zabana" d'Oran, mettant en valeur des éclairages artistiques qui allient la beauté des écritures arabes à des collections archéologiques témoignant de l'évolution de cet art au fil de l'histoire arabe et islamique.

Cette exposition, organisée par le Musée "Ahmed Zabana" à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe, présente une dizaine de tableaux illustrant des pièces de monnaie islamiques. Ces pièces mettent en avant l'esthétique de la calligraphie arabe sur leurs deux faces, tout en reflétant la richesse culturelle et historique de cet art, selon Leïla Boutaleb, responsable du service de communication du musée.

Les trésors numismatiques exposés, issus de différentes périodes historiques comme les dynasties des Almohades, des Aghlabides, des Abbassides, des Omeyyades, des Mérinides, ainsi que de l'époque ottomane en Algérie, portent des inscriptions en calligraphie arabe, no-

tamment en styles coufique et naskh. Ces inscriptions sont gravées sur des monnaies en argent, or ou cuivre.

L'exposition, qui se poursuit jusqu'au 31 décembre, comprend également des tableaux relatifs à la monnaie frappée sous l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien moderne. Parmi les pièces exposées, on trouve des monnaies en cuivre arborant sur une face l'inscription "En vérité, la religion auprès de Dieu est l'Islam", tandis que l'autre face précise le lieu et la date de frappe (Tagdempt, 1840 et 1836).

Parmi les objets présentés, figurent une michkat (niche murale) ornée de gravures en calligraphie arabe d'une précision et d'une beauté remarquables, ainsi que des éléments d'architecture islamique et des ouvrages retraçant l'histoire de la calligraphie arabe.

En outre, à l'occasion de cette journée mondiale, des réalisations du calligraphe défunt Cheikh Ali Kacimi (1933-2023) sont mises en avant en hommage à ses contributions exceptionnelles à l'art de la calligraphie arabe. Cet artiste émérite a trans-



crit le Coran cinq fois au cours de sa vie selon diverses lectures et a également conçu des tableaux calligraphiques comportant des versets coraniques. Enfin, cette manifestation cultu-

relle, organisée avec la contribution de la branche oranaise de l'Association Al-Maali pour les sciences et l'éducation, inclut des ateliers de calligraphie arabe et de lecture interactive.

Le plus grand iceberg au monde, de la taille de la province de Namur, à la dérive



Le plus grand iceberg au monde, d'une superficie égale à celle de la province de Namur, s'est détaché des fonds marins de l'Antarctique où il était enlisé depuis près de 40 ans et reprend sa dérive vers le nord. Un événement qui inquiète les experts et qui pourrait avoir des conséquences sur le climat mondial, relate Presse-Citron. Avec ses 3.672 km², l'iceberg "A23a" possède une superficie quasiment identique à celle de la province de Namur (3.674 km²). Il est 22 fois plus grand que la région bruxelloise (161 km²), 35 fois plus grand que Charleroi (102,95 km²) ou 53 fois plus grand que la ville de Liège (68 km²). Un glaçon gigantesque désormais à la dérive depuis son détachement de son "socle", dans les fonds marins proches des îles Orcades du Sud, en Antarctique (à ne pas confondre avec les îles Orcades au nord

de l'Écosse), dans l'océan Austral (suite ci-dessous). Ce mastodonte, de près d'un billion de tonnes, s'était déjà détaché de la calotte glaciaire antarctique nord en 1986 avant de se retrouver prisonnier à quelques milliers de kilomètres en raison d'un phénomène connu sous le nom de "colonne de Taylor", précise Presse-Citron: fruit de la rencontre entre les courants et le relief sous-marins à l'origine de "tourbillons verticaux" capables de retenir dans leurs filets les masses flottantes les plus imposantes... dont l'iceberg A23a (voir vidéo ci-dessous). Il a néanmoins fini par trouver la porte de sortie près de 40 ans plus tard, au grand dam des experts environnementaux. Selon les scénarios envisagés, l'A23a devrait dériver vers les eaux plus chaudes de Géorgie du Sud avant de se "fragmenter progressivement"

dans l'océan. La bonne nouvelle, c'est que sa "richesse minérale" viendra littéralement "insuffler la vie" sur son passage, par la libération de ses minéraux dans des zones généralement "peu productives": "Nous avons donc prélevé des échantillons d'eau de surface avant, pendant et après le passage de l'iceberg afin de comprendre quelles formes de vie peuvent se développer autour d'A23a et mesurer son influence sur le cycle du carbone océanique et atmosphérique", confie la biogéochimiste Laura Taylor, relayée par Presse-Citron. La mauvaise nouvelle, c'est que la fonte d'une telle plaque peut provoquer une élévation du niveau de la mer et menacer les populations côtières et insulaires. Raisons pour lesquelles son voyage sera scruté de près par la communauté scientifique.

Il bat le record de vie sous l'eau... et refuse de remonter à la surface

Un exploit sous-marin inédit vient d'être réalisé par un scientifique américain. Joseph Dituri, surnommé Dr. Deep Sea, a passé plus de 74 jours sous l'eau sans dépressurisation. Cette prouesse soulève des questions intéressantes sur les limites du corps humain et l'avenir de l'exploration océanique. Plongeurs dans cette aventure hors du commun ! En octobre 2024, le monde scientifique a été secoué par un événement extraordinaire. Un chercheur américain a pulvérisé le record mondial de séjour sous-marin, ouvrant de nouvelles perspectives pour l'étude des océans et les effets de la pression sur l'organisme humain. Cette expérience unique, menée en Floride, repousse les frontières de notre compréhension de la vie sous-marine prolongée. Joseph Dituri, professeur à l'Université de Floride du Sud (USF), s'est lancé dans une mission sous-marine sans précédent. Baptisée « Project Neptune 100 », cette expérience visait à étudier les impacts physiologiques et psychologiques

d'un séjour prolongé sous l'eau. Après 74 jours d'immersion, le scientifique a officiellement battu le précédent record détenu par deux professeurs du Tennessee. Cette performance exceptionnelle ouvre la voie à de nouvelles perspectives pour l'exploration océanique et la compréhension des effets de la pression sur le corps humain à long terme. La vie de Dr. Deep Sea sous l'eau s'apparente à celle d'un astronaute en mission spatiale. Une routine rigoureuse rythme ses journées, alliant recherche scientifique, enseignement et maintien de sa condition physique. Voici un aperçu de son emploi du temps quotidien : Cette organisation méticuleuse permet à Joseph Dituri de mener à bien ses recherches tout en préservant sa santé dans cet environnement extrême. L'expérience de Joseph Dituri soulève des questions cruciales sur l'avenir de l'exploration océanique. Le chercheur américain envisage un futur où l'Homme pourrait habiter les océans de manière durable. « L'idée ici est de peupler les océans du monde, de prendre

soin d'eux en y vivant et en les traitant vraiment bien », explique-t-il. En revanche, cette vie sous-marine prolongée comporte aussi son lot de défis : Malgré ces obstacles, les bénéfices potentiels sont considérables. Les recherches de Dituri pourraient notamment contribuer à améliorer la sécurité des plongeurs et à développer de nouvelles techniques d'exploration des fonds marins. L'exploit de Joseph Dituri marque un tournant dans l'histoire de l'exploration sous-marine. En repoussant les limites du séjour humain sous l'eau, il ouvre la voie à de nouvelles découvertes scientifiques et à une meilleure compréhension de notre environnement océanique. Alors que Joseph Dituri s'apprête à conclure son séjour de 100 jours sous l'eau, son retour à la surface sera sans doute empreint d'émotion. Cette aventure extraordinaire nous rappelle que les océans recèlent encore de nombreux mystères à explorer et que l'être humain est capable de repousser ses limites pour mieux comprendre et protéger notre Planète bleue.

Écosse

Un bus à impériale heurte un pont, quatre personnes hospitalisées

Nouvel accident impliquant un bus en Écosse. Jeudi 19 décembre, un bus à impériale a vu son toit être arraché alors qu'il tentait de passer sous un pont à Kilmarnock, à une quarantaine de kilomètres au sud de Glasgow. "Quatre patients ont été transportés à l'hôpital universitaire de Crosshouse", a déclaré un porte-parole du service écossais d'ambulance, cité par Skynews. Le véhicule a heurté un pont ferroviaire au cours de son parcours entre la gare routière de Kilmarnock et New Farm Loch, en banlieue de la ville. "Des enquêtes sont en cours et nous travaillons en étroite collaboration avec la police écossaise", a indiqué un porte-parole de la société d'exploitation des bus, Stagecoach West Scotland. Network Rail, la société ferroviaire propriétaire du pont, a elle indiquée que l'édifice n'avait "subi aucun dommage structurel à la suite de la collision". L'accident intervient cinq jours après un accident similaire à Glasgow, dans lequel six personnes ont été blessées, dont un homme de 60 ans grièvement.

Des minuscules robots fourmis font preuve d'une force incroyable

Des scientifiques de l'université Hanyang en Corée du Sud, ont créé de minuscules robots magnétiques. Ces derniers sont capables de réaliser des exploits herculéens grâce à leur incroyable force collective, comparable à celle d'une colonie de fourmis. Dans une recherche publiée le 18 décembre, les micro-robots ont été vus en train de soulever des objets lourds et de franchir des obstacles difficiles, des compétences que les scientifiques espèrent appliquer aux traitements de santé humaine.

Croatie

Un enfant tué dans une attaque au couteau dans une école des élèves et une prof blessés

Un homme de 19 ans a tué un élève et blessés plusieurs autres ainsi qu'une enseignante dans une école de Zagreb en Croatie ce vendredi 20 décembre. Un élève a été tué par un assaillant armé d'un couteau dans une école primaire à Zagreb, la capitale de la Croatie, ce vendredi 20 décembre 2024, a annoncé l'agence officielle Hina, en citant le ministère de la Santé. « Huit personnes ont été blessées, dont un enfant qui est décédé », précise l'agence, citant le ministère de la Santé. Les élèves et une enseignante qui a également été blessée au cours de l'attaque ont été hospitalisés, selon la même source. La police avait indiqué que l'assaillant a été « mis sous contrôle » des forces de l'ordre. Il s'agit d'un homme de 19 ans, selon plusieurs médias croates. « Nous sommes choqués, comme l'ensemble de la population croate, par la tragédie survenue dans cette école primaire », a déclaré le Premier ministre Andrej Plenkovic. Le maire de Zagreb, Tomislav Tomasevic, le ministre de l'intérieur, Davor Bozinovic, et le ministre de l'Education, Radovan Fuchs, se sont rendus sur place. Les médias ont publié des photos d'hélicoptères atterrissant à proximité de l'école pour transporter des blessés.

Buenos Aires (Argentine)

Une ruche géante découverte dans le mur d'un hôtel



Le 7 décembre, alors qu'ils rénovaient un hôtel dans le quartier de Barracas à Buenos Aires, en Argentine, des ouvriers ont fait une découverte incroyable : une énorme ruche à l'intérieur du mur du bâtiment. Le propriétaire a immédiatement appelé Marcelo, un apiculteur local expérimenté, pour une opération de relocalisation spectaculaire.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

- | | |
|------------------------------------|---|
| 06h00 TFou | 12h00 Tout le monde veut prendre sa place |
| 10h05 Automoto | 12h53 Différents, et alors ! |
| 10h55 Voile : Vendée Globe | 12h58 Journal |
| 11h00 Téléfoot | 13h00 Journal |
| 11h50 Les douze coups de midi | 13h15, le dimanche...Lire le résumé |
| 12h50 Petits plats en équilibre | 13h20 13h15, le dimanche... |
| 12h55 Météo | 14h10 C'est bon à savoir |
| 13h00 JT 13h | 14h20 La nuit au musée 2 |
| 13h40 Reportages découverte | 16h10 Le geste cuisine |
| 14h50 Reportages découverte | 16h20 Un dimanche à la campagne |
| 16h10 Star Academy, la quotidienne | 18h15 Les enfants de la télé |
| 17h20 Sept à huit Life | 20h00 Journal |
| 18h20 Sept à huit | 20h30 20h30 en fêtes |
| 19h45 Voile : Vendée Globe | 21h00 Journal |
| 19h50 Questions bêtes ! | 21h03 Les Etoiles du sport |
| 19h55 Météo | 21h05 Oh ! Biz'Art |
| 20h00 JT 20h | 21h10 L'enquête corse |
| 20h45 TF1, rendez-vous sport | 22h45 Le clan |
| 20h50 Le goût du détail | 01h34 Et ça vous fait rire ? |
| 21h00 Météo | 02h18 Et ça vous fait rire ? |
| 21h10 Avatar : La voie de l'eau | 03h02 Et ça vous fait rire ? |
| | 03h47 Et ça vous fait rire ? |



3

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 11h55 D'autres que moi | 11h10 Outremer.gourmand |
| 11h58 La boîte à questions | 11h50 Outremer.l'info |
| 12h03 Faut voir ! L'hebdo cinéma | 12h00 Enquêtes de région le mag |
| 12h45 Viendez au Groland | 12h15 ICI 12/13 |
| 13h06 Viendez au Groland | 12h55 Intérieurs |
| 13h28 Prost | 13h35 Samedi d'en rire |
| 13h56 Prost | 14h35 Samedi d'en rire |
| 14h24 Prost | 15h40 Samedi d'en rire |
| 14h49 Plateau sport | 16h35 Expression directe |
| 15h00 Everton / Chelsea | 16h40 Expression directe |
| 17h08 The Match | 16h45 Le jeu des 1000 euros |
| 17h30 Tottenham / Liverpool | 17h25 Slam |
| 19h27 The Match | 18h05 Questions pour un champion |
| 19h30 Canal Football Club | 18h50 Différents, et alors ! |
| 20h25 Canal Rugby Club | 19h00 ICI 19/20 édition toutes régions |
| 21h02 Avant-match Top 14 | 19h55 Tout le sport |
| 21h05 Lyon / Toulouse | 20h20 Le geste cuisine |
| 23h00 Canal Rugby Club le débrief | 20h30 Saveurs de saison |
| 23h22 Le cercle séries | 20h35 Un château en cadeau |
| 00h56 Veuves à la campagne | 21h05 Les enquêtes de Vera |
| 02h18 Sauvage : Canicule 2 | 22h35 Les enquêtes de Vera |
| 04h08 A toi les oreilles | 01h01 Cinéma de minuit |
| 04h23 La Rochelle / Clermont-Auvergne | 01h05 César |
| | 03h25 La p'tite librairie |



arte

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 06h00 M6 Kid | 07h45 ARTE Junior, le mag |
| 06h25 Scènes de ménages | 07h55 La mamie patineuse du lac Baïkal |
| 07h25 M6 Boutique | 08h40 Cuisines des terroirs |
| 10h30 Turbo | 09h10 Guillaume le Conquérant |
| 10h50 Turbo | 10h35 William Shakespeare |
| 11h20 Turbo | 11h35 William Shakespeare |
| 12h30 Sport 6 | 12h30 William Shakespeare |
| 12h40 Météo | 13h30 Ulysse |
| 12h45 Le 12.45 | 15h15 Tolkien : La véritable histoire des anneaux |
| 13h25 Scènes de ménages | 16h45 Natura Europa |
| 14h50 Recherche appartement ou maison | 18h00 Le Ring de Vienne : L'histoire d'une adresse prestigieuse |
| 16h30 Maison à vendre | 18h55 Puccini : "Messa di Gloria", Pèlerinage au Tessin |
| 17h40 66 minutes : grand format | 19h45 Arte journal |
| 18h40 66 minutes : grand format | 20h05 John Wayne, l'Amérique à tout prix |
| 19h40 Météo | 21h00 Rio Lobo |
| 19h45 Le 19.45 | 22h50 Maestro Ennio Morricone |
| 20h10 Sport 6 | 00h10 Court-circuit |
| 20h30 Scènes de ménages | 01h40 Jonas Kaufman et Diana Damrau : Des lieder de Brahms et Schumann |
| 21h10 Zone interdite | 02h40 Un nouveau château pour Berlin : Le Forum Humboldt |
| 23h10 Enquête exclusive | |



21h10

AVATAR : LA VOIE DE L'EAU



Jake Sully et Neytiri ont formé une famille et font tout pour rester aussi soudés que possible. Ils sont cependant contraints de quitter leur foyer et d'explorer les différentes régions encore mystérieuses de Pandora. Lorsqu'une ancienne menace refait surface, Jake va devoir mener une guerre difficile contre les humains.

Acteur: Sam Worthington (Jake), Zoe Saldana (Neytiri), Sigourney Weaver (Kiri), Stephen Lang (Quaritch), Britain Dalton (Lo'ak), Voir plus
Réalisateur: James Cameron
Scénariste: James Cameron, Rick Jaffa, Amanda Silver
Musique: Simon Franglen

3

21h10

LES ENQUÊTES DE VERA



Le célèbre présentateur Rick Kelsall apparaît pendu dans sa chambre, au lendemain d'une soirée entre vieux amis de lycée. Fraîchement disculpé d'accusations de harcèlement sexuel, il prépare la sortie d'une autobiographie explosive sur son cercle proche. L'inspectrice Vera rejette immédiatement l'hypothèse du suicide et scrute le passé des participants à la fête. Les révélations compromettantes promises dans l'ouvrage constituent un mobile évident. Son enquête sonde les zones d'ombre de chaque convive pour identifier la cible des futures indiscretions.

Réalisateur: Paul Gay

2

20h50

L'ENQUÊTE CORSE



Jack Palmer, détective privé parisien, est chargé par un notaire de retrouver le bénéficiaire d'un héritage. Il s'agit d'un Corse nommé Ange Leoni. Palmer se rend sur l'île, où il comprend rapidement que sa mission sera plus délicate qu'il ne l'imaginait. La loi du silence règne et tout le monde se méfie de cet inconnu curieux venu du continent, d'autant que Leoni s'avère être un chef indépendantiste recherché par la police !

Acteur: Christian Clavier (Jack Palmer), Jean Reno (Ange Leoni), Caterina Murino (Léa), Didier Flamand (Dargent), Pierre Salasca (Matéo)



ORAN

18 | 03

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



08h09
05h54
79%
14 km/h

| | | |
|-------------|----|-------|
| Alger | ☀️ | 15-08 |
| Constantine | ☀️ | 14-04 |
| Annaba | ☀️ | 18-09 |
| Ouargla | ☀️ | 18-04 |
| Mostaganem | ☀️ | 17-09 |
| Béchar | ☀️ | 18-04 |

Palestine

La majorité des Etats membres de l'ONU sont solidaires

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, s'est félicité de l'adoption, jeudi à une large majorité, par l'Assemblée générale de l'ONU d'une résolution sur les obligations de l'entité sioniste concernant l'aide humanitaire à Gaza, soulignant que la majorité des Etats membres de l'ONU "sont solidaires de la Palestine". "Bienvenue à une nouvelle étape aujourd'hui: la majorité des Etats membres de l'ONU sont solidaires de la Palestine", a écrit M. Lazzarini dans un message publié sur les réseaux sociaux en réaction à l'adoption de cette résolution. "Ils (Etats membres) remettent en question la légalité des projets de loi du Parlement (de l'entité sioniste) visant à démanteler l'UNRWA, privant les Palestiniens d'une assistance vitale et du droit à l'éducation...", a-t-il poursuivi. "Cette décision fait suite à la décision de la Cour internationale de justice (CIJ) selon laquelle l'occupation (sioniste) est illégale", a rappelé le patron de l'UNRWA. L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté jeudi soir une résolution demandant à la CIJ, un avis consultatif concernant les obligations de l'entité sioniste de faciliter l'acheminement de l'aide au peuple palestinien fournie par des pays et des groupes internationaux y compris les Nations unies.

Agression sioniste contre le Liban

530 martyrs et blessés parmi les agents de santé et patients

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé vendredi que plus de 530 agents de santé et patients ont été tués ou blessés à la suite des attaques sionistes contre des établissements de santé au Liban depuis octobre 2023. Dans un communiqué publié sur son site, l'OMS a indiqué que "plus de 530 personnels de santé et patients ont été tués ou blessés dans des attaques contre des centres de santé et des milliers de personnels de santé ont été déplacés ou ont émigré, laissant les hôpitaux et les centres de santé aux prises avec des difficultés pour répondre aux besoins de santé des populations". "Le système de santé, déjà décimé, a remarquablement résisté à cette dernière tempête, mais il est encore plus affaibli. Les défis sont complexes et nécessitent un soutien spécialisé et durable", a déclaré le représentant de l'OMS au Liban, Abdinasir Abubakar. Le communiqué souligne en outre que "les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement ont été gravement perturbés, ce qui accroît le risque d'épidémies. Alors que près de 7 % des bâtiments sont en ruine dans les deux gouvernorats du sud les plus touchés, des milliers de personnes sont toujours en déplacement et ne pourront pas rentrer chez elles de sitôt. Ceux qui sont rentrés chez eux sont confrontés aux risques posés par les restes explosifs de guerre, ainsi qu'à des risques sanitaires plus importants". Selon l'agence onusienne, depuis le 8 octobre 2023, plus de 4 000 personnes sont tombées en martyrs et 17 000 autres ont été blessées au Liban, mais depuis que le cessez-le-feu a été instauré (27 novembre dernier) et que les zones touchées par le conflit sont devenues plus accessibles, "le bilan des morts continue de s'alourdir.

Quatre ans après la normalisation avec l'entité sioniste

Appel à des manifestations dans plusieurs villes marocaines ce dimanche

Le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation a appelé à organiser des manifestations dans diverses villes marocaines, dimanche prochain, à l'occasion de la signature, il y a quatre ans par le Maroc, des accords de normalisation avec l'entité sioniste. Le Front a lancé un appel à la mobilisation pour protester contre cette normalisation, affirmant qu'elle a été imposée contre la volonté du peuple marocain. Il a également dénoncé l'entêtement des autorités à poursuivre le processus de normalisation, malgré les 15 mois écoulés depuis le début de la guerre d'extermination contre Gaza en particulier. Le Front a par ailleurs condamné les poursuites, les procès et les arrestations visant plusieurs de ses militants en raison de leur soutien à la cause palestinienne, leur opposition à la normalisation et leur dénonciation des massacres sionistes. Il a réaffirmé son engagement à poursuivre la lutte jusqu'à la chute de la normalisation et à continuer à soutenir la résistance palestinienne. Dans le cadre de cet appel, les sections locales du Front ont commencé à annoncer des sit-in et des marches de protestation, notamment à Casablanca, Marrakech et Tanger, sous le slogan : "Une seule marche pour faire tomber la normalisation et soutenir la lutte du peuple palestinien". Le Front a déclaré que la normalisation des relations avec l'entité sioniste constitue une trahison de la cause palestinienne, accusant l'Etat



d'avoir franchi toutes les lignes rouges sans tenir compte de l'opposition populaire. Il a dénoncé le recours à la répression des voix libres, avec l'arrestation récente de nombreux militants pro-palestiniens accusés à tort, dans le but de faire taire leur opposition. Depuis la signature des accords de normalisation, le Front a accusé l'Etat marocain de renforcer ses relations avec l'entité sioniste, notamment par l'ouverture de bureaux de liaison et la signature d'accords commerciaux et sécuritaires obscures. Il a souligné que ces actions ne sont pas de simples relations diplomatiques, mais un soutien direct à un régime pratiquant l'extermination contre un peuple sans défense, ce qui fait du Maroc

un complice de ces crimes. De son côté, l'Instance marocaine de soutien aux causes de la nation a appelé à des manifestations dans plusieurs villes marocaines sous le slogan "La normalisation est un crime", dénonçant les massacres et la politique de famine visant les femmes et les enfants à Gaza, en particulier dans le nord. L'Instance a affirmé que les démarches de normalisation entreprises par le Maroc constituent une capitulation humiliante face aux pressions et une trahison de l'honneur de la nation. Elle a qualifié la poursuite de ce processus de déchéance morale sans précédent et de complicité avec un régime occupant des terres, démolissant des maisons et violant des lieux sacrés.

Golan syrien

L'Algérie salue le renouvellement par le Conseil de sécurité du mandat de la FNUOD

L'Algérie a salué vendredi l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies d'une résolution renouvelant le mandat de la force onusienne chargée d'observer le désengagement (FNUOD) et a réitéré son appel au respect de l'intégrité territoriale de la Syrie. En réaction à l'adoption à l'unanimité de la résolution 2766 (2024), présentée par les Etats-Unis et la Russie, renouvelant le mandat de la FNUOD pour une période de six mois, soit jusqu'au 30 juin 2025, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama a affirmé que cette résolution intervenait à "un moment critique pour la Syrie et la région". A cet égard, M. Bendjama a tenu à mettre en exergue que la résolution souligne qu'"aucune force militaire, aucun équipement militaire ni aucun personnel ne doivent se trouver dans la zone de séparation, à l'exception de ceux de la FNUOD". Par conséquent, a-t-il souligné, la présence des forces sionistes dans cette zone est "illégal et constitue une violation flagrante de l'Accord de Désengagement de 1974 ainsi que des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris celle que nous venons d'adopter", tout en insistant que "rien ne peut justifier une telle présence". A ce propos, a-t-il dit, la résolution "insiste sur le fait que les deux parties

doivent respecter les termes de l'Accord de Désengagement des Forces de 1974 et observer scrupuleusement le cessez-le-feu", sur terre, en mer et dans les airs et s'abstiendront de toute action militaire à compter de la signature de ce document, en application de la résolution 338 du Conseil de sécurité. Les attaques sionistes contre les infrastructures civiles et militaires, ainsi que les incursions et occupations de nouveaux territoires syriens, constituent "des violations claires de l'accord et des résolutions du Conseil de sécurité", a souligné le représentant de l'Algérie, en faisant remarquer qu'une manifestation qui a eu lieu dans le gouvernorat de Daraa (Syrie) pour protester contre la présence des forces sionistes en territoire syrien et exiger leur retrait, a été violemment réprimée par les soldats sionistes qui ont ouvert le feu en blessant un jeune homme. Le diplomate algérien a insisté sur le fait que la résolution adoptée par le Conseil de sécurité "exhorte les parties concernées à mettre immédiatement en œuvre la résolution 338", laquelle appelle à "l'application immédiate de la résolution 242 du Conseil de sécurité dans toutes ses dispositions" qui demandent explicitement le retrait des forces armées sionistes des ter-

ritoires occupés en 1967. Par conséquent, la présence sioniste sur le plateau du Golan "constitue une occupation". "A ceux qui doutent encore que nous assistons à l'occupation de nouveaux territoires en Syrie, je pose la question : quelle est votre position sur cette situation ?", s'est-il interrogé, avant de rappeler que "ces actes ne sont ni défensifs ni justifiés. Ils constituent une agression contre un Etat membre des Nations unies et méritent notre condamnation sans équivoque". "L'Algérie réaffirme sa position ferme selon laquelle le Golan est un territoire syrien occupé", a souligné M. Bendjama, ajoutant que "l'Algérie réitère son plein soutien à la FNUOD et à ses casques bleus, dont la sécurité doit être garantie par toutes les parties". Rappelant que "la situation fragile en Syrie exige notre solidarité et notre soutien collectifs", M. Bendjama a appelé la communauté internationale à "mettre de côté ses rivalités et ses compétitions pour éviter un scénario catastrophique en Syrie et dans la région". "Nous devons œuvrer ensemble pour aider le peuple syrien à préserver l'indépendance, l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays, tout en établissant de nouvelles institutions pour un avenir meilleur pour la Syrie", a-t-il conclu.